

Chers Amis Généalogistes,

C'est toujours avec un grand plaisir que je vous présente ce bulletin de liaison de notre association. Cette année a été très riche pour l'AGAM, c'est celle où nous avons fait le plus grand nombre de manifestations, mais aussi celle où nous avons battu notre record de nombre d'adhérents avec plus de 380. Ceci est le reflet du dynamisme de notre association de généalogie et le résultat du travail de l'ensemble des bénévoles qui répondent toujours « présents » et qui transforment en réussites nos événements. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour tous les remercier.

Nous allons avoir, le 22 janvier prochain, notre assemblée générale. Ce sera traditionnellement l'heure des bilans, financier, mais aussi moral. Ce sera le moment où l'équipe en place fera le point sur les réalisations et les directions prises par l'association. C'est aussi le moment de renouveler les mandats venant à leur terme. Il est inutile de vous rappeler qu'une association comme la nôtre ne vit que grâce à la participation et la bonne volonté de chacun de ses membres. Je saisis ainsi l'occasion pour que des volontaires se manifestent pour devenir membres du conseil d'administration. Nous avons besoin de vous et de vos idées nouvelles afin de faire progresser l'AGAM.

En attendant de vous retrouver très nombreux à notre assemblée générale ordinaire, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

Patrick CAVALLO

### **AGENDA DES MANIFESTATIONS, FORMATIONS**

**22 janvier 2011** - Assemblée générale de l'Agam au Campanile.

**6 mars** - Journée des associations organisée par l'Agam à Antibes, Maison des associations.

**26 & 27 mars** - Biot et les templiers.

**9 & 10 avril** - Forum de généalogie à Istres (13).

*Cet agenda est prévisionnel. Des modifications pourront y être apportées en cours d'année. Elles seront annoncées sur le site Internet de l'association.*

### **RÉUNIONS ET PERMANENCES**

*Sous réserve de modifications*

**Réunion mensuelle et permanence d'Antibes.** Le 2<sup>e</sup> samedi du mois, de 14h à 16h (sauf en cas d'indisponibilité des salles). Animée par Mireille GHIGO.

**Permanence de Biot.** Le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, de 14h à 16h dans les locaux du CCAS. Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

**Réunion mensuelle de Nice.** Le dernier mercredi du mois à 14h. Animée par Hélène LOCHEY, Denis COLMON, Denise LOIZEAU et Colette BETTENFELD. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.

**Permanence de Nice.** Le 2<sup>e</sup> vendredi du mois, de 9h à 15h. Accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM, ainsi qu'à la bibliothèque. Animée par Michèle PARENTE.

**Permanence de Mouans-Sartoux.** Le 1<sup>er</sup> mardi et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois de 15h à 16h30. Prendre rendez-vous auprès de Georges ROLAND ([gr3943@aol.com](mailto:gr3943@aol.com)).

**Permanence de Nice-MIN.** Permanence à Nice le dernier samedi du mois de 14h30 à 17h dans le local au MIN. Prendre rendez-vous par mail avant le vendredi soir ([florentAgam@gmail.com](mailto:florentAgam@gmail.com)). Animée par Florent FASSI.

# Bloc-notes

## Formation du 4<sup>e</sup> trimestre 2010

Le samedi 11 décembre, une formation assurée par Patrick Cavallo et Florent Fassi a été organisée à la Maison des associations à Antibes. Un grand nombre d'adhérents et non adhérents (25 personnes) ont suivi cette initiation à la généalogie et à l'utilisation de Geneabank dans une salle rapidement devenue trop étroite.

Le cours d'initiation à la généalogie est accessible sur le site Internet de l'association.

Une méthodologie de recherche sur Geneabank devait être insérée dans ce bulletin. Le manque de place nous oblige à reporter sa publication au prochain numéro.

## Calendrier des formations

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : **les bases de généalogie** ;
- Un ordinateur : **initiation à l'informatique** ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie :
  - o **formation Généatique** ;
  - o **formation Heredis 11** ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : **formation Généabank**
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : **généalogie dans le Comté de Nice** ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : **formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 »** ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé,

une équipe peut vous aider : la **formation Nimègue** est pour vous.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées par email à [agam.06@gmail.com](mailto:agam.06@gmail.com) ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM  
Archives départementales  
CADAM  
06206 NICE CEDEX 3

Lorsque cinq personnes au minimum seront inscrites pour une formation, une date et un lieu sera proposé :

- sur le site section « agenda des cours » ;
- par mail individuel ;
- par contact téléphonique.

## Informations générales

### Quelques adresses électroniques

- Stéphanie RAYER, rédaction du bulletin, groupe Italie, info CD naturalisations, gestion de la liste de diffusion *yahoo*groupes : [sterayer@yahoo.fr](mailto:sterayer@yahoo.fr)
- Adresse de l'AGAM (Patrick CAVALLO) : [agam.06@gmail.com](mailto:agam.06@gmail.com)
- Secrétariat de l'AGAM (Louise BETTINI) : [secretariatagam@gmail.com](mailto:secretariatagam@gmail.com)
- Trésorier (Antoine Savin) : [savin.antoine@neuf.fr](mailto:savin.antoine@neuf.fr)
- Liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com>
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle PARENTE) : [parentemichele@yahoo.fr](mailto:parentemichele@yahoo.fr)
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille GHIGO) : [mirghigie@orange.fr](mailto:mirghigie@orange.fr)
- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Florent FASSI) : [florentAgam@gmail.com](mailto:florentAgam@gmail.com)

### Adresse du local AGAM au MIN à Nice

- Bureau 318, MIN Alimentaire, bloc B, 2<sup>e</sup> étage.

### La bibliothèque de l'AGAM

- Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, contactez les responsables au cours de la permanence ou de la réunion mensuelle de Nice. La liste se trouve sur le site Internet.

Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

# Assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2010

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire.**

Samedi 23 octobre 2010 - 14 heures, Maison des associations 288 chemin St-Claude 06600 Antibes.

**Ordre du jour** : *décision à prendre pour la démission de l'AGAM du CGMP.*

Le samedi 23 octobre 2010 à 14 heures à la Maison des Associations - 288 chemin St-Claude 06600 Antibes - et sur convocation régulièrement notifiée du secrétariat AGAM, les adhérents de l'AGAM se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les adhérents ainsi que les mandataires dès leur entrée en séance.

Il en ressort que 122 adhérents AGAM sur 349 totalisant 122 voix étaient présents ou régulièrement représentés.

Étaient présents : 24 adhérents sur 349.

Étaient représentés : 98 adhérents sur 349.

Étaient absents et non représentés : 227 adhérents sur 349.

Selon les statuts de l'AGAM, le quorum est atteint et l'assemblée générale peut valablement délibérer lorsqu'un quart au moins du total des membres de l'association inscrits et à jour de leur cotisation lors de l'exercice échu est présent ou représenté.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut donc valablement délibérer.

La présidence de séance est tenue par Patrick CAVALLO, président de l'AGAM, qui explique à l'assemblée la situation de l'AGAM par rapport au CGMP (Centre Généalogique du Midi-Provence) dont l'AGAM fait partie et qui est une union de sept associations de la région Midi-Provence.

Le CGMP représente les associations adhérentes auprès de la Fédération française de généalogie et lors des journées régionales de généalogie. Il édite le Répertoire Informatique des Patronymes Étudiés (RIPE) et un bulletin de liaison trimestriel : Provence Généalogie. Il est administré par le CCR (Conseil de Coordination Régional), composé des présidents et des représentants des associations partenaires.

L'an dernier déjà, le conseil d'administration de l'AGAM envisageait de quitter le CGMP pour un problème de gouvernance et une gestion financière déficitaire. Cette année, des faits aggravants comme la décision d'organiser un congrès national en 2013 au budget très lourd, sans que le CCR ait donné son accord, ont conduit le conseil d'administration de l'AGAM à demander à ses adhérents de voter en assemblée générale extraordinaire la démission de l'AGAM du CGMP, ceci dans le but de ne pas mettre en péril notre association.

À savoir que les adhérents AGAM qui le désirent pourront toujours recevoir la revue Provence Généalogie.

En conséquence, le président de séance propose à l'assemblée de voter la proposition suivante :

- Démission de l'AGAM du CGMP et mise à jour des statuts de l'AGAM :

- Suppression de l'article XIII/1: « L'Association Généalogique des Alpes-Maritimes est membre du Centre Généalogique du Midi Provence (Union des associations généalogiques de Provence Alpes Côte-d'Azur et Corse). Elle ne peut s'en retirer que sur proposition de son conseil d'administration et décision majoritaire de son assemblée générale ordinaire ou extraordinaire ».

L'article XIII/2 sera conservé et renuméroté: « L'AGAM est affiliée à la Fédération Française de Généalogie ».

Après mise au vote à bulletin secret, la résolution de la démission de l'AGAM du CGMP et la mise à jour des statuts de l'AGAM sont adoptées à la majorité des voix exprimées.

Ont voté pour : 121 votants.

A voté contre : 1 votant.

Le président remercie l'assemblée de sa présence et de sa participation au vote. Il profite de l'occasion qui lui est présentée pour annoncer deux prochaines journées généalogiques de l'AGAM :

- Samedi 27 novembre 2010 à Tourrettes-sur-Loup.

- Dimanche 6 mars 2011 à Antibes-Maison des Associations

La séance est levée à 15 heures

**Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous !**

**Faites-nous part de vos suggestions.**

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses, etc. à  
AGAM

à l'attention de Stéphanie RAYER

Archives départementales des Alpes-Maritimes

Centre Administratif Départemental, Route de Grenoble

06206 NICE CEDEX 3

ou par mail à [sterayer@yahoo.fr](mailto:sterayer@yahoo.fr). Les informations seront publiées après validation du bureau. Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délais, seront incorporées dans le bulletin suivant.

**N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : [www.agam-06.org](http://www.agam-06.org)**

# Quoi de neuf ?

## Forum de généalogie à Antibes le 6 mars 2011

**L**e dimanche 6 mars 2011, l'AGAM organise le premier forum de généalogie des Alpes-Maritimes et terres adjacentes, à Antibes, Maison des associations, 288 chemin de St-Claude. Parking gratuit.



Toutes les associations du département sont invitées, ainsi que nos voisins des Alpes de Haute-Provence, du Var et autres régions.

Cette manifestation s'adresse à tous. Aux débutants qui trouveront des conseils pour commencer leurs premiers pas généalogiques, mais aussi aux généalogistes amateurs confirmés à la recherche de conseils et de nouvelles informations.

Vous pourrez compléter, partager, consulter les relevés,

rencontrer vos « cousins », établir des contacts, demander de l'aide pour la lecture d'acte ancien ou les bonnes adresses pour trouver les informations. N'oubliez pas d'apporter votre arbre sur papier ou dans votre ordinateur.

Un concours de vos réalisations, livret, panneaux (fait à l'encre, avec photos, avec logiciel, en relief, en tissu, etc.) sera récompensé par un diplôme. Le jury sera composé des responsables des stands.

Les enfants, à partir de 6 ans, pourront commencer leur arbre sur 3 générations et pour les plus grands sur 5 générations.

Nous souhaitons que cette journée soit riche de rencontres, de renseignements et que chacun reparte en ayant récolté quelques précieux indices sur l'histoire de leurs ancêtres.

Le programme de la journée et la liste définitive des associations présentes vous seront communiqués ultérieurement.

## Évolution de la base de relevés de l'AGAM

### **É**volution de la base de relevés AGAM depuis février 2010.

- BELVÉDÈRE (N), 1800-1845, relevé par André OTTOBRUC, vérifié par Gabriel MAUREL.
- BIOT (D), 1796-1902, relevé par Jackie GUIRARD, vérifié par Thierry ADAM.
- EZE (M), 1636-1907, relevé par Annie FREDIANI, vérifié par Annie FREDIANI et Michèle PARENTE.
- LA COLLE-SUR-LOUP (N), 1705-1902, relevé et vérifié par Henri MAUREL et Mireille GHIGO; ancien relevé complété.
- LANTOSQUE (N), 1814-1914, relevé par André OTTOBRUC, non vérifié.
- LUCÉRAM (N), 1675-1813, relevé par Françoise RIVIÈRE de la SOUCHÈRE et Antoine SANT, non vérifié; ancien relevé complété.
- LUCÉRAM (M), 1596-1906, relevé par Françoise RIVIÈRE de la SOUCHÈRE, vérifié par Annie FREDIANI.
- NICE-Ste-Réparate (N), 1700-1708, relevé par Louise SIMONPIERI et Nicole BERMOND, vérifié par Michèle PARENTE.
- NICE-Ste-Réparate (N), 1708-1718, relevé par Louise SIMONPIERI et Nicole BERMOND, vérifié par Michèle PARENTE.
- NICE-Ste-Réparate (M), 1582-1592, relevé et vérifié par Monique DEBRABANT.
- NICE-St-Jacques (N), 1656-1684, relevé et vérifié par Valentin GHIGLIONE.
- NICE-St-Jacques (N), 1685-1702, relevé et vérifié par Valentin GHIGLIONE.

- NICE-St-Jacques (N), 1702-1749, relevé et vérifié par Valentin GHIGLIONE.
- PEILLE (M), 1664-1907, relevé par Annie FREDIANI et Stéphanie RAYER, non vérifié.
- PEILLON (M), 1666-1906, relevé par Annie FREDIANI, vérifié par Michèle PARENTE.
- RIGAUD (N), 1819-1904, relevé par Colette BETTENFELD, vérifié par Colette BETTENFELD et Colette GRAZZI.
- RIGAUD (M), 1650-1904, relevé par Colette BETTENFELD, vérifié par Colette BETTENFELD et Colette GRAZZI.
- RIGAUD (D), 1819-1904, relevé par Colette BETTENFELD, vérifié par Colette BETTENFELD et Colette GRAZZI.
- ROQUESTÉRON (M), 1610-1906, relevé par Mireille GHIGO, non vérifié.
- TOURRETTES-SUR-LOUP (N), 1803-1902, relevé par Antoine SAVIN, non vérifié; complément de 1803 à 1824.
- TOURRETTES-SUR-LOUP (D), 1803-1902, relevé par Antoine SAVIN, non vérifié; complément de 1803 à 1824.

De nombreux autres relevés ont fait l'objet de corrections mineures. Ce sont 42 528 actes supplémentaires qui ont ainsi enrichi la base. La présentation des actes de naissances et de mariages de Nice, pour la période sarde, 1814-1860, a été modifiée afin de faciliter la consultation de la base de données. Tous les actes de toutes les paroisses ont été regroupés et sont consultables sous la dénomination « NICE (période sarde) ».

Un grand merci aux releveurs et bonnes recherches à tous.

## L'AGAM à Mouans-Sartoux les 1<sup>er</sup>, 2 & 3 octobre

Comme chaque année, Georges ROLAND nous avait réservé un stand dans le gymnase. La première journée fut très calme. Des enseignants se sont intéressés aux modèles d'arbres pour les enfants. Nous avons eu la visite du nouveau directeur de la médiathèque, M. Vincent CORBIER. Le samedi et le dimanche, de nombreuses personnes se sont pressées autour de notre stand pour demander des renseignements sur l'AGAM, nos relevés, Généabank et Généanet. Quelques visiteurs avaient déjà fait leur généalogie, mais voulaient partager l'histoire de leurs recherches, leurs succès et leurs difficultés.

Les équipes AGAM étaient composées de Mireille GHIGO, Colette GRAZZI et Alain OTHO le vendredi, Mireille GHIGO, Georges ROLAND et Antoine SAVIN le samedi, Louise BETTINI, Patrick CAVALLO et Antoine SAVIN le dimanche.



## L'AGAM à Nice le samedi 2 octobre



Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'AGAM tenait un stand au **Rendez-vous des associations** au Palais des expositions de Nice. Le thème majeur de cette journée, pour les quelque 250 associations exposantes dans des domaines aussi divers que variés, était le 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement du Comté de Nice à la France.

L'équipe AGAM, composée de Patrick CAVALLO, Alain OTHO, Michèle PARENTE et Stéphanie RAYER, répondait aux questions posées par les nombreux visiteurs intéressés non seulement par la généalogie, mais aussi par le superbe arbre généalogique de la famille BONAPARTE que Florent FASSI avait préparé tout spécialement pour illustrer une coutume destinée à consolider les alliances entre nations :

l'union entre Joseph BONAPARTE, cousin de Napoléon III empereur des Français, et Clotilde de Savoie, fille aînée de Victor-Emmanuel II roi de Sardaigne, à l'époque du rattachement du Comté de Nice à la France, épisode bien souvent occulté dans les manuels d'histoire.

Le salon a été honoré de la visite de Rama YADE, secrétaire d'État chargée des Sports en visite à Nice, accompagnée de Christian ESTROSI, ministre chargé de l'Industrie et maire de Nice, d'Éric CIOTTI, député, président du Conseil général des Alpes-Maritimes. Jean-Marc GIAUME, adjoint au maire de Nice, Patrick ALLEMAND, 1<sup>er</sup> vice-président de la région PACA et conseiller municipal de Nice, Rudy SALLES, député, adjoint au maire de Nice, vice-président de l'Assemblée nationale et Auguste VEROLA, conseiller général, sont passés par notre stand devant lequel Éric CIOTTI s'est particulièrement attardé pour écouter les explications que lui a fournies Patrick CAVALLO.

Les adhérents AGAM ont été nombreux à venir témoigner leur amitié à l'équipe : Colette BETTENFELD, Gilberte BIANCHINI, Francis CARLEZ, Florent FASSI accompagné de son petit garçon bien sage, Anne-Marie GRAC, Hélène LOCHEY, Denise LOIZEAU et de nombreux autres qui voudront bien nous excuser de ne pas les avoir tous cités.



## L'AGAM à Levens le dimanche 10 octobre

Amablement reçue et soutenue durant toute la journée par M. et Mme Gérard VIGON, notre équipe AGAM, composée de Colette BETTENFELD, Florent FASSI, Annie FREDIANI, Colette GRAZZI, Alain OTHO, Michèle PARENTE et Stéphanie RAYER, s'est installée pour une journée de généalogie dans la salle FOUN PENCH gracieusement mise à notre disposition par la mairie de Levens.

Nous avons affiché, entre autres, deux arbres de généalogie locale, celui en couleurs de la famille Joseph Antoine MALAUSSENA ainsi qu'une grande banderole de la famille Martin GILETTA.



Renseignés par l'équipe présente, les visiteurs, curieux de leurs origines, ont pu avoir des informations sur leurs ancêtres grâce aux relevés de la commune. Les relevés de Levens ont été effectués par Annie FREDIANI, Valentin GHIGLIONE et Michèle PARENTE, descendante de Martin GILETTA tout comme le fils de Stéphanie RAYER ; les descendants de MALAUSSENA sont le petit-fils d'Annie FREDIANI et encore le fils de STÉPHANIE.

Nous avons eu l'honneur d'avoir la visite de M. Antoine VERAN, maire de la commune de Levens. Le Dr Alain FRERE, conseiller général du canton et maire de Tourrette-Levens, nous a adressé une lettre d'encouragements et

de félicitations pour le travail réalisé par notre association.

Notre adhérente de Chicago, Anne-Marie JENSEN-ELLIS accompagnée de son époux, et Louise BETTINI, Chicagoane (habitante de Chicago) à ses heures, sont venus nous manifester leur amitié et leur sympathie.



**nicematin**

du mardi 19 octobre 2010

page 10

## Levens

### A la recherche de leurs ancêtres

La quatrième rencontre de généalogie a connu un franc succès. Grâce aux postes de recherches informatisés ou aux postes de recherches traditionnels, les membres de l'association

des Alpes-Maritimes ont accueilli durant toute une journée des personnes se présentant avec d'anciens documents de famille et désirant retrouver leurs racines. Encouragés par la présence du maire de Levens, Antoine Vérán, et

le soutien du conseiller général, Alain Frère, ils ont répondu avec efficacité aux attentes des visiteurs. Rendez-vous est donc pris pour 2011 afin de poursuivre ce travail de mémoire.

(Photo B.O.)



## L'AGAM à Nîmes les 13 & 14 novembre



Grande affluence pour cette cuvée 2010. Dès l'ouverture des portes, le samedi à 9h, de nombreux visiteurs étaient présents. Le samedi fut un peu plus fréquenté que le dimanche.

Notre adhérent Frédéric BOURROUILLE est venu en famille et en a profité pour régler sa cotisation 2011.

Notre stand reçut la visite de nombreuses personnes ; certaines ne nous étaient pas inconnues, car elles nous avaient déjà demandé des renseignements lors de précédents forums. Les questions portaient sur l'AGAM, beaucoup sur divers patronymes comme COURBIS,

ISSAUTIER, AMASIO, PEGLIASC, TEISSIER de MARGUERITE..., sur l'Italie et ses archives, Monaco, sur les communes des Alpes-Maritimes : Sauze (il y a eu confusion avec Sausses dans le 04), St Cézaire, Le Mas, Marie...

Certains qui n'avaient pas pensé aux documents, ne sachant pas que nous serions là, viendront nous voir l'an prochain à Mauguio.

M. LÉON, l'organisateur des journées de Mauguio, nous a conviés les 2 et 3 avril 2011 pour leur 10<sup>e</sup> anniversaire.



## L'AGAM à Tournettes-sur-Loup le samedi 27 novembre



La température était fraîche, mais le soleil brillait avec quelques petits nuages. M. A. CAUVE, président des Amis de Tournettes et M. C. WUCHER nous attendaient dans la

salle bien chauffée.

Après l'installation de la généalogie de E. JOULIAN, de celle de F. ISNARD et des panneaux de l'AGAM, les premiers visiteurs arrivaient et consultaient les relevés de Tournettes effectués par Henri MAUREL et complétés par Antoine SAVIN pour la période récente, mariages, naissances et décès. Au-dehors, de tout petits flocons apportés par le vent alimentaient les conversations.

Florent réussissait à retrouver la sépulture d'un Poilu, oncle d'une dame qui, très émue, téléphonait aussitôt à sa mère pour lui annoncer la nouvelle.

L'épouse et la petite-fille d'E. JOULIAN venaient voir les ancêtres de leur cher disparu.

Un jeune couple, lui originaire du Brésil, elle Italo-asiatique, était très intéressé par le travail de relevés. En échange, il nous donnait des informations sur l'état civil au Brésil, identique à celui en usage en Italie. Aussi, pour eux, reconstituer leur généalogie leur semble être une tâche irréalisable.

Éric MAUREL, membre des Amis de Tournettes et nouvel adhérent AGAM, a de nombreux ancêtres à Utelle. Il nous proposa de compléter les relevés déjà effectués.

Quelques adhérents de l'AGAM arrivaient frigorifiés. Un épisode neigeux les avait contraints à se mettre à l'abri et certains repartaient ainsi que quelques visiteurs.

Un plantureux repas, préparé par les membres des Amis de Tournettes, nous réunissait autour d'une grande table.

À 14h, nous reprenions nos postes. L'épisode neigeux avait repris de plus belle et, vers 15h, la neige commençait à tenir sur la route et tout était blanc.

Un couple finissait de prendre de nombreux renseignements et des points de contact pour nous retrouver.

L'après-midi fut écourté et c'est sous la neige que nous avons chargé le matériel et avons quitté Tournettes.

Nous remercions MM. A. CAUVE et C. WUCHER pour leur aide, ainsi que les membres des Amis de Tournettes pour le délicieux repas.

L'équipe était constituée de Marc COTTERET, Florent FASSI, Mireille GHIGO, Colette GRAZZI et Alain OTHO.

Nos adhérents Louise BETTINI, Patrick CAVALLO, Annie FREDIANI, Denise LOIZEAU, André OTTO –BRUC et Michèle PARENTE sont venus nous encourager malgré le mauvais temps.

La suite nous apprit que nous partîmes trop tôt.

Vers 16h30, la chute de neige s'interrompait, et on pouvait voir la Corse depuis le village. Ce phénomène se produit d'habitude en janvier. Aussi, à Tournettes en janvier prochain pour voir la Corse, qu'on se le dise !



# Suggestions et bonnes adresses

Envoyées sur la liste de diffusion [agam-06@yahoogroupes.fr](mailto:agam-06@yahoogroupes.fr) ou directement à la rédaction du bulletin.  
Merci pour vos contributions.

En vrac ....

## Le Yahoogroup de l'AGAM

Liens et infos sur le yahoogroup depuis le dernier bulletin.

- XXI<sup>e</sup> Congrès national de généalogie du 2 au 4 juin 2011 à Lille (59). L'Agam sera présente. Les congressistes qui adresseront leur inscription avant le 31 décembre 2010 bénéficieront du prix réduit de 80€. Passée cette date l'inscription congressiste seul pour 3 jours sera de 100€. Info et programmes sur <http://www.genealogie-lille-2011.org/>
- Archives municipales de Tarbes (65) <http://www.archives.tarbes.fr/>
- Un lien du forum maquisards de France sur les camps de prisonniers (39/45) : <http://maquisardsdefrance.jeu.fr/la-vie-au-quotidien-sous-l-occupation-f35/doc-5e-bureau-camps-de-prisonniers-de-guerre-t5506.htm>
- Photos des villes en 1900 : <http://www.pagesjaunes.fr/villeendirect/photo/AfficherPageAccueilVille1900.do>
- Périgord-Dordogne : <http://sebemylie.free.fr/archives24/dordogne.php>
- Racines en Berry, créé pour faciliter les recherches généalogiques dans le Berry, province incluant une partie du Cher et de l'Indre : <http://racines-en-berry.com/actes/>
- Banque Numérique du Patrimoine Martiniquais (BNPM) : <http://www.patrimoines-martinique.org/>
- Genève : <http://blog.geneanet.org/index.php/post/2010/11/L-Etat-de-Geneve-publie-ses-archives-sur-Internet.html>

- Isère : <http://www.archives-isere.fr/>
- Annuaire rétrospectif de la Magistrature pour le XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : <http://tristan.u-bourgogne.fr:8080/index.html>
- Haute-Corse : <http://www.cg2b.fr/cg2b/cgi-bin/pages/index.pl?idarbo=807&lang=fr>
- Bonifacio : <http://www.bonifacio-mairie.fr/corse-du-sud/bonifacio.php?menu=57>
- Bastia : [http://www.bastia.fr/rubrique.php?id\\_rub=archives\\_etat\\_civil](http://www.bastia.fr/rubrique.php?id_rub=archives_etat_civil)
- L'Allier en janvier 2011 : <http://archives.allier.fr/>
- Lu dans une autre liste : l'EGAN 92 a présenté, lors du salon national de généalogie organisé par la Fédération française de généalogie aux Archives de France à Paris à l'hôtel de Soubise, une version du nouveau logiciel spécifiquement dédié aux relevés de recensements. À cette occasion, une démonstration en PowerPoint a été montrée à de nombreux responsables associatifs. Le logiciel devrait sortir officiellement avant les vacances d'été 2011.
- Alpes-Maritimes : création d'une nouvelle association, l'Association Généalogique du Pays Grassois, présidée par Gérard Monteil. Il a fermé son site Internet consacré aux familles de Grasse et a déposé ses relevés sur Geneabank.

**Logiciels de généalogie** : pour les personnes non encore informatisées qui souhaiteraient acquérir un logiciel de généalogie, nous vous rappelons que nous avons, sur les ordinateurs des permanences, les logiciels *Heredis* et *Généatique* (dernières versions installées ou en prévision) sur lesquels vous pourrez avoir quelques démonstrations.

En tant qu'adhérent, vous pouvez également bénéficier de tarifs négociés pour acquérir ces logiciels (les commandes doivent être groupées).

Vous pourrez avoir plus de renseignements sur ces logiciels en vous rapprochant des correspondants AGAM, Georges ROLAND pour *Heredis* et Stéphanie RAYER pour *Généatique*.

**Dernière minute** : concernant les tarifs négociés pour *Généatique* et *Heredis*, n'hésitez pas à vous manifester auprès des référents Agam pour l'achat du programme que vous pouvez tester sur les sites respectifs (utilisation limitée à un certain nombre de fiches, vous avez donc de quoi faire des essais et plusieurs petites généalogies, avant d'envisager l'achat) ou pour vous procurer les dernières mises à jour. Si vous préférez des logiciels gratuits, il en existe que vous pourrez trouver dans les portails de généalogie.

# Cousinages et entraides

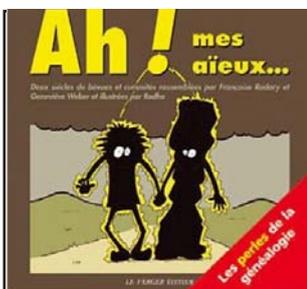
Vous vous êtes trouvé des cousins membres de l'AGAM, des cousins célèbres ou des cousinages dont vous souhaitez parler ; présentez-les-nous ici !

Vous souhaitez rejoindre :

- les cousins de Roquebillière : [li.cousin.de.rocabiera@gmail.com](mailto:li.cousin.de.rocabiera@gmail.com)
- les cousins de Falicon : [nany.murat@gmail.com](mailto:nany.murat@gmail.com)
- les ROSTAGNI de Breil-sur-Roya : <http://rostagnidebreil.free.fr>

## Un peu de culture

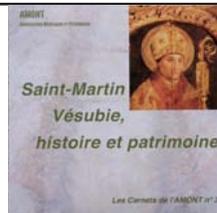
### Le coin lecture



#### Ah ! mes aïeux... les perles de la généalogie.

Deux siècles de bévues et curiosités rassemblées par Françoise Rodary et Geneviève Weber, illustrées par Rodho

Les registres paroissiaux contiennent toutes sortes de mentions bizarres ou comiques, qui font les délices du généalogiste. Invraisemblables galimatias, hilarantes erreurs de dates, formulations alambiquées, propos douteux, commérages... tout y passe. Les généalogistes Geneviève Boillon-Weber et Françoise Rodary, en marge de leurs travaux, ont eu l'idée de noter les plus curieuses de ces «perles». De façon naturelle, leurs confrères se sont pris au jeu et leur en ont communiqué d'autres. Ce petit livre, unique en son genre, rassemble les plus croustillantes de leurs trouvailles, toutes authentiques, relevées dans plus de deux siècles de registres paroissiaux. Au fil des chapitres, des pages explicatives aident le néophyte à décrypter les termes et les coutumes d'antan. Rodho (Marianne2, Rue89, LePost.fr...) les illustre avec une sympathique ironie. Pour transmettre le virus de la généalogie, de 4 à 94 ans !



#### Saint-Martin-Vésubie, histoire et patrimoine

Dans la collection «Villages du Haut pays», carnet n°3.

Un livret de 48 pages, tout couleur, abondamment illustré. Collectif.

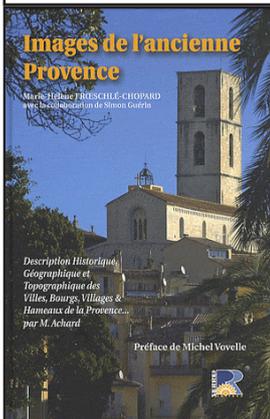
##### Histoire

- Des Esubiani aux seigneurs féodaux (des origines à 1388)
- Entre les mains de la Maison de Savoie (1388 à 1860)
- Saint-Martin française (depuis 1860)

##### Patrimoine

- Saint-Nicolas d'Andobio
- L'église paroissiale
- La Madone des Fenestres
- Les chapelles de pénitents
- Le beal
- Les palazzi des notables
- Le loup
- Sur les pas des Douaniers
- Hôtels et villas de la Belle Époque
- La «fée électricité»
- Les Juifs à Saint-Martin

Bibliographie.



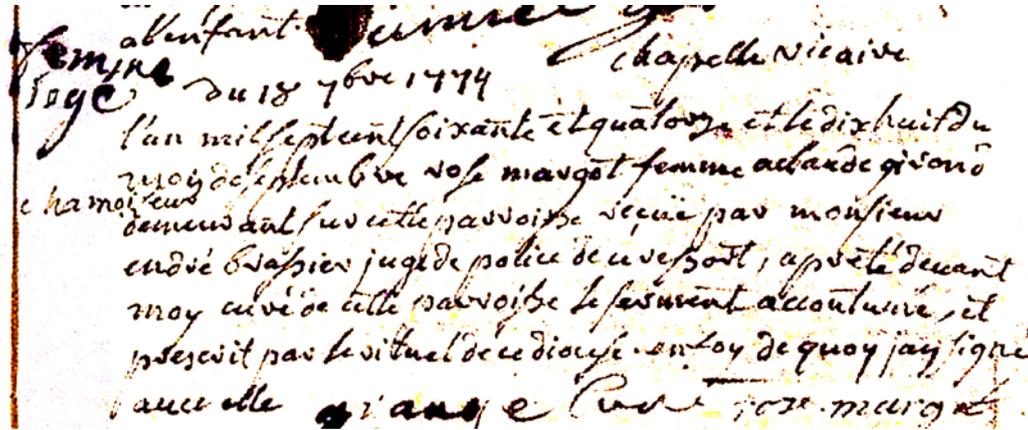
#### Images de l'ancienne Provence de Marie-Hélène FROESCHLÉ-CHOPARD et Simon GUÉRIN.

Qui n'a jamais ouvert la Description de la Provence d'Achard ? Que l'on cherche à saisir tel aspect de la vie dans les villes ou les villages provençaux de la fin de l'Ancien Régime ou que l'on s'intéresse simplement à telle commune, on est toujours conduit à consulter cet ouvrage d'une exceptionnelle richesse.

L'ouvrage d'Achard ne se trouve actuellement que dans les fonds anciens des bibliothèques et son troisième volume est resté manuscrit. C'est pourquoi les auteurs ont choisi de procéder à cette réédition, non pour l'ensemble de la région, mais pour la Provence orientale des pays de Grasse et de Draguignan. Ils ont ainsi le plaisir d'offrir aux chercheurs comme à tout habitant des communes de ces « pays », avec des illustrations fournies par de vieilles cartes postales ou des clichés inédits datant du début du XX<sup>e</sup> siècle, ces images de l'ancienne Provence.

# Être sage-femme au 18<sup>e</sup> siècle

Le dépouillement des registres paroissiaux de Maringues (63210) m'a fait découvrir un acte concernant l'une de mes aïeules, Rose MARGOT qui avait prêté « le serment accoutumé » des sages-femmes devant le curé du lieu, après avoir été reçue par Mr. André BRASSIER juge de police.



*Femme sage - du 18 9bre 1774*  
Chapelle Nicaise  
L'an mil sept cent soixante et quatorze et le dix huit du  
mois de septembre Rose Margot femme à Claude Girond  
chamoiseur demeurant sur cette paroisse reçue par monsieur  
André Brassier juge de police de ce ressort, après devant  
moy curé de cette paroisse le serment accoutumé, et  
prescrit par le rituel de ce diocèse en foy de quoy j'ay signé  
avec elle Grange curé Rose Margot

**Femme sage - du 18 septembre 1774.**

L'an mil sept cent soixante et quatorze et le 18 du mois de septembre Rose Margot femme à Claude Girond chamoiseur demeurant sur cette paroisse reçue par monsieur André Brassier juge de police de ce ressort, a prêté devant moy curé de cette paroisse le serment accoutumé, et prescrit par le rituel de ce diocèse en foy de quoy j'ay signé avec elle. 2 signatures : Grange, curé – Rose Margot AD 63, Maringues, registres 1769-1775, vue n° 159/295.

« Du 31/12/1778, Anne Tixier fille naturelle d'André Tixier et d'Antoinette Péliissier à ce que nous a dit Marie Forgeret femme sage nous a déclaré être vray, née mardy dernier le 27/12/1778. Le parrain Louis Roussel la marraine Anne Migros qui n'ont scu signer »<sup>3</sup>.

Ce sont les actes que nous rencontrons le plus souvent, mais nous verrons plus loin que d'autres actes nous permettent de répondre aux autres questions.

Dès à présent, nous pouvons dire que le rôle le plus habituel de la sage-femme est

- d'aider et assister à l'accouchement,
- d'ondoyer l'enfant en cas de nécessité,
- de témoigner (« déclarer être vrai ») de ce qu'elle sait au sujet de l'enfant né (voir le 3<sup>e</sup> acte ci-dessus).

## Quel est le véritable rôle d'une sage-femme compte tenu des connaissances médicales de l'époque ?

Essayons de répondre à cette deuxième question.

En ce qui concerne plus particulièrement l'Auvergne, nous disposons du témoignage d'un jésuite érudit : Pierre Jean-Baptiste LEGRAND d'AUSSY (1737/1800) qui note ses précieuses observations lors d'un voyage fait à la veille de la Révolution<sup>4</sup>. En voici un extrait :

« L'art des accouchements est totalement inconnu en Auvergne ; et il est impossible de dire combien, annuellement, d'enfants et de mères sont estropiés et blessés par l'ignorance des matrones. Quand je dis matrones, je me trompe.

Des quinze anciennes subdivisions, il y en avait dix qui n'en possédaient point une seule. Les services de l'accouchement s'y font de voisine à voisine ; ou c'est une femme du village qui, adoptant cette profession comme elle en prendrait une autre, l'exerce aux dépens de qui il appartient.

Je sais là-dessus, des détails qui font frissonner. Dans les cinq autres subdivisions, l'instruction n'était guère plus considérable ; et peut-être, parmi les prétendues sages-femmes qu'on y voit, n'y en avait-il pas quatre qui aient

3 AD63, Maringues, registres numérisés 1776-1781, vue 99.

4 P. J.-B. LEGRAND d'AUSSY, *Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne*, Paris, an III de la République.

La découverte de cet acte m'a amenée à me poser plusieurs questions :

- À quelles occasions parle-t-on des sages-femmes dans les registres paroissiaux ?
- Quel est le véritable rôle d'une sage-femme compte tenu des connaissances médicales de l'époque ?
- De quel serment s'agit-il ?
- Quel est ce rituel diocésain ?
- Pourquoi être reçue par un juge de police ?

Pour répondre à la première question voici quelques actes glanés dans les registres :

« Aujourd'hui 27/5/1762 a été inhumé dans le cimetière de l'église un enfant ondoyé à la maison à cause de danger de mort par Marie Forgeret sage femme de cette ville, né ce matin en légitime mariage de Claude Giron charretier et de Rose Margot son épouse, iceluy enfant décédé l'instant après ont été témoins de sa sépulture ... »<sup>1</sup>.

« Aujourd'hui 14/9/1756 a été inhumé dans le cimetière de l'église un enfant mâle d'Alexandre Gannat et de Marie Rougier son épouse, né cette nuit et ondoyé sur le champ à cause de danger par Marie BORT sage femme et mort d'abord. Après ont été témoins de sa sépulture ... »<sup>2</sup>.

1 AD 63, Maringues, registres numérisés 1762-1768, vue 206.

2 AD 63, Maringues, registres numérisés 1755-1761, vue 264.

suivi un cours d'accouchements et subi un examen dans les écoles publiques.

Ce n'est qu'en cas d'enfants laborieux qu'on appelle un chirurgien ; encore souvent la pauvreté empêche-t-elle d'employer cette ressource. »

Bien triste constatation !

Pourtant les matrones ou sages-femmes existent dans chaque village comme en témoigne la lecture de nos registres paroissiaux.

En effet, l'évêque du lieu fait obligation à chaque paroisse de nommer une sage-femme, directement placée sous la surveillance du curé.

Lors de l'inspection de son église par ses supérieurs, le prêtre assure habituellement que sa paroisse possède une matrone « suffisamment instruite ». En réalité, la plupart sont analphabètes et sont incapables de signer les registres.

En dépit de la formidable mortalité infantile, la sage-femme est choisie principalement pour ses capacités « spirituelles » c'est-à-dire qu'elle a prêté le serment requis par le diocèse et qu'elle sait ondoyer un nouveau-né en péril de mort.

Car, ondoyer est une nécessité, ceci afin d'éviter à l'enfant d'errer dans les limbes sans espoir de rejoindre le Paradis.

Ondoyer, c'est répandre de l'eau bénite sur la tête de l'enfant ou sur la partie que l'enfant « mal sorti » présente tout en prononçant clairement et distinctement ces paroles :

« *Enfant, je te baptise, au nom du père et du Fils et du Saint-Esprit* ».

Si l'on peut voir le sexe de l'enfant, il est indiqué par la suite dans l'acte enregistré des B.M.S.

Si l'on n'a pas de signes bien certains que l'enfant soit vivant, on ajoute ces mots :

« *Si tu es vivant* ».

Si c'est un enfant monstrueux ou un embryon peu développé, on donne également l'ondoiement, mais « sous conditions » et en disant alors :

« *Si tu es capable de Baptême, je te baptise ...* »

Il en est de même si l'enfant paraît mort au moment de sa sortie ; le seul cas pour lequel on doit s'en dispenser est celui où la pourriture ne laisse aucun doute sur sa mort.

Ces conseils sont ceux donnés par Jean Louis BAUDELLOCQUE (1745-1810), un célèbre médecin accoucheur et professeur d'obstétrique officiant à la maternité de Port-Royal de Paris<sup>5</sup>.

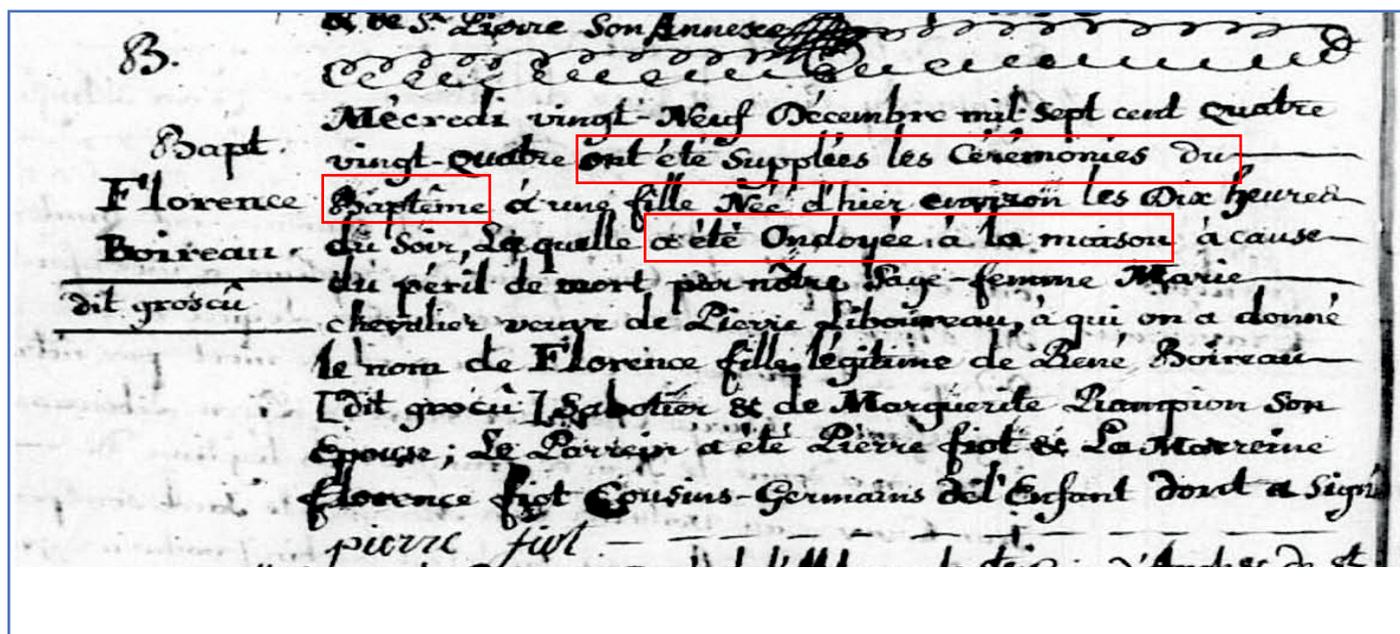
Pour être habilitées par l'Église à exercer la fonction d'accoucheuse, il suffit que les matrones soient irréprochables sur le plan des mœurs et de la religion, qu'elles sachent distinguer un enfant viable d'un enfant mort ou monstrueux, qu'elles soient capables de faire le signe de croix en récitant les paroles nécessaires et adéquates.

Ainsi l'âme de l'enfant sera sauvée.

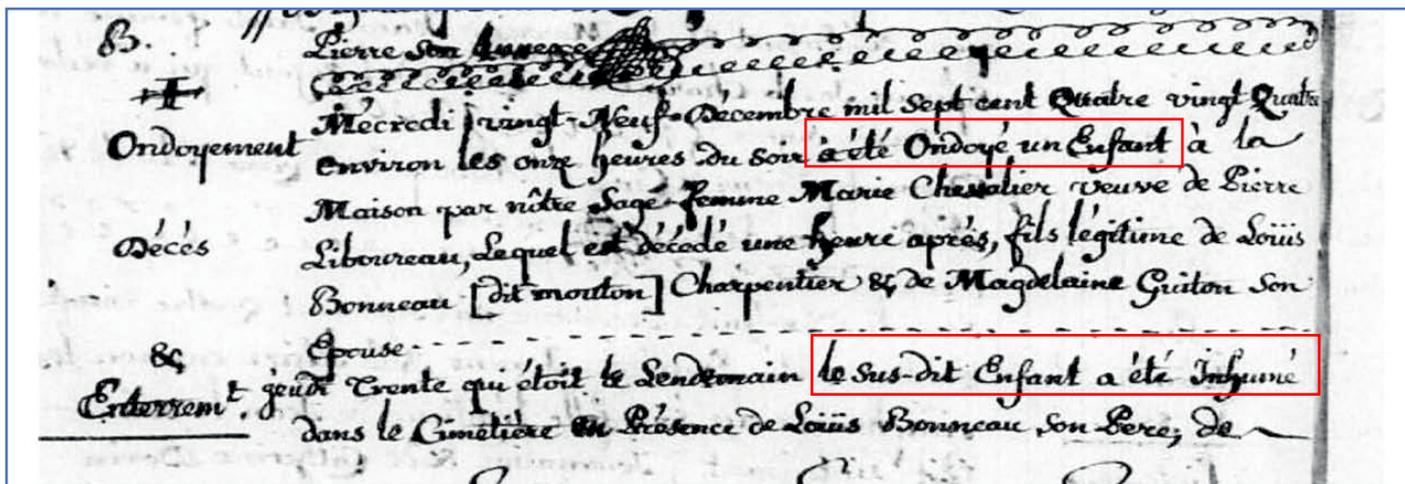
Un enfant ondoyé n'a pas de prénom, car celui-ci lui est attribué par ses parrain et marraine au moment du baptême.

Si l'enfant survit, il est amené à l'église ultérieurement pour « suppléer », c'est-à-dire compléter les cérémonies du baptême (voir l'acte ci-dessous).

5 Jean Louis BAUDELLOCQUE, *L'art des accouchements*, Paris 1781 & *Principes sur l'Art des accouchements*, Paris 1787.



Archives de la Vienne /FR/AD86/EC/5 MI 09992\_02\_BMS\_1781-1792/057



Archives de la Vienne /FR/AD86/EC/5 MI 09992\_02\_BMS\_1781-1792/057

### De quel serment s'agit-il ? – Quel rituel diocésain ?

Mon aïeule Rose MARGOT savait signer et avait prêté serment devant le curé GRANGE.

En quoi consiste ce serment ?

Selon le *Rituel du diocèse de Clermont-Ferrand de 1733 prôné par Monseigneur Massillon*, la future sage-femme se met à genoux devant le curé, assis et couvert, et jure devant Dieu s'engager à assister les futures mères dans leurs couches, à faire appel au chirurgien en cas de besoin, à proscrire tout recours à la superstition et à ne point dévoiler les secrets de famille qu'elle serait amenée à connaître.

Quittons quelque peu l'Auvergne pour le pays de Buch (Gascogne) et écoutons le curé BERTRUC nous raconter comment au début du 18<sup>e</sup> siècle se faisait l'élection d'une sage-femme :

«Le curé rassemblait dans l'église, les plus vertueuses femmes de la paroisse, et après leur avoir montré l'importance de ce choix, il les pria de choisir celle qu'elles croyaient en conscience, le plus propre à cette fonction.

Elle devait savoir baptiser, garder le secret des familles, être adroite pour ménager la vie et le salut des mères et des enfants. Elle devait être exempte de tout soupçon d'hérésie, maléfice et superstition, exemplaire dans sa vie et dans ses mœurs».

Le plus souvent il était fait appel à une veuve d'âge mûr d'excellente réputation ou à une femme ayant eu plusieurs enfants et respectée par tout le village.

La nouvelle élue prêtait ensuite serment dans les conditions suivantes :

« Vous jurez, lui disait le curé, et promettez à Dieu, votre Créateur, en présence du Saint Autel, de vous acquitter avec toute la précaution, la diligence et la fidélité qui vous sera possible, de la charge que vous entretenez, d'assister dans les couches, les femmes enceintes de cette paroisse, pauvres et riches, qui auront recours à vous. Vous promettez aussi d'user, dans les périls imminents du conseil et de l'aide des médecins et chirurgiens et des

autres femmes expérimentées dans cette fonction et de ne point révéler les secrets de famille, ni des personnes que vous assisterez. Vous promettez enfin de ne rien faire, ni consentir par promesse, par menace ou par quelque autre motif, qu'on fasse quoi que ce soit qui puisse nuire à la santé de la mère ou de l'enfant.

Vous le jurez et promettez ainsi ? ».

Et la sage-femme à genoux, la main droite sur le Livre des Évangiles répondait : « Oui, Monsieur, je le jure devant Dieu et le promets sur les Saints Évangiles que je touche ».

### Existe-t-il une formation médicale des sages-femmes ?

Revenons en Auvergne, dans les registres de Cébazat, à la date du 7 décembre 1728 :

« Serment juré par Marie SANNEYRE femme à Claude JAPILLE. Marie SANNEYRE est reçue à la fonction d'accoucheuse ou femme-sage après avoir été examinée par Mre Jean BRUNIN chirurgien juré de la paroisse et par Melle Huguette BOURDIGE, Mme Jeanne FREZET, femme à Nicolas FLEURY et autres à ce entendues et après le certificat de la Dame NOLLAS de Clermont qui a fait plusieurs leçons à la dite SANNEYRE, nous luy avons fait de notre part les questions qu'elle doit savoir pour s'en acquitter dignement et l'avons trouvée propre pour exercer cette fonction et avant de l'admettre nous luy avons fait prêter le serment en ce cas requis en la forme habituelle»<sup>6</sup>.

Par un édit royal de septembre 1723 sont organisés les statuts des chirurgiens et à cette occasion il est indiqué que les sages-femmes devront obtenir du curé et du juge du lieu, un certificat de bonne conduite et mœurs, passer un examen et payer les examinateurs (lieutenant du premier chirurgien, greffier, médecin).

Voulant en savoir plus sur cet «examen devant un chirurgien juré de la paroisse», j'ai trouvé, sur le site de l'ordre des sages-femmes et dans le chapitre « Historique de la profession »<sup>7</sup>, les informations suivantes :

6 L'acte m'a été communiqué par Annie FRIER, cghav 3065

7 [www.ordre-sages-femmes.fr/grand\\_public/histo/gphistoriqu1.htm](http://www.ordre-sages-femmes.fr/grand_public/histo/gphistoriqu1.htm)

« C'est en 1660 que la communauté des sages-femmes est officiellement reconnue. Elle est agrégée à la corporation des chirurgiens. Une grande mutation de la profession s'opère à partir de cette date.

Vers 1730, les Statuts et règlements corporatifs concernant tous les chirurgiens, auxquels les sages-femmes sont assimilées, s'appliquent désormais à celles-ci.

L'enseignement se structure. Son programme est désormais résolument obstétrical et médical ».

On passe de la sorte, très lentement, des « matrones » et leurs pratiques empiriques, souvent superstitieuses, aux « sages-femmes » ayant reçu une formation obstétricale.

Ainsi donc notre Marie SANNEYRE (acte ci-dessus) avait suivi une formation de cet ordre et avait été déclarée capable par le chirurgien Jean BRUNIN, après avoir vraisemblablement payé ce que de droit.

L'Auvergne peut s'enorgueillir d'avoir parmi ses enfants une sage-femme du 18<sup>e</sup> siècle d'une compétence professionnelle remarquable, nourrie du Siècle des Lumières, et qui va bouleverser l'enseignement de l'obstétrique. Elle formera sur le territoire français plus de 3 000 sages-femmes et chirurgiens en 25 ans et deviendra la première pédagogue de l'obstétrique.



Angélique-Marguerite Le Boursier Du COUDRAY (1714-1789) est née à Clermont-Ferrand, elle exerce la profession de sage-femme à Paris puis retourne dans son Auvergne natale.

Consciente de la carence « professionnelle » dramatique des matrones qui sévissent dans les campagnes, elle s'emploie à enseigner celles-ci, en faisant son tour de France, où grâce à ses dons pédagogiques, elle entreprend de donner des cours.

Ses passages dans les grandes villes étaient annoncés par l'Église et son enseignement pratique se faisait sur un mannequin qu'elle présentait chaque fois.

En 1759, elle publie un livre *Abrégé de l'Art des accouchements* qu'elle fera illustrer de gravures en couleur. Et pour joindre la pratique à la théorie, Angélique-Marguerite de COUDRAY conçoit sa « fameuse machine de démonstration ».

Il ne reste plus qu'un exemplaire de cette « machine » qui se trouve au musée Flaubert et d'histoire de la médecine de Rouen.

### La "machine" de Madame de Coudray.

La "machine" est en réalité un mannequin servant à enseigner l'art des accouchements. La "machine", déposée en 1778, il en reste un unique exemplaire conservé et est exposé au musée Flaubert et d'histoire de la Médecine, à Rouen. Elle comprend un mannequin représentant, en grandeur réelle, la partie inférieure du corps d'une femme, une poupée de la taille d'un nouveau-né et différents accessoires montrant, entre autres, l'anatomie de la femme, un fœtus à sept mois, des jumeaux.



#### Le mannequin de démonstration :

L'ensemble de confection artisanale est fait en toile et en peau, de couleur rose, rembourré de coton. Le mannequin de démonstration est représenté en grandeur nature et repose sur une armature en fer, en position gynécologique. Il s'ouvre dans sa partie supérieure pour positionner la poupée dans le ventre maternel. Il porte des orifices où coulisse tout un jeu de ficelles et de lanières permettant de simuler l'ampliation vaginale et la dilatation du périnée lors du passage de l'enfant et contribuant à montrer la dynamique de l'accouchement.

La radiographie a révélé que sous les étoffes, la soie et les rubans se cache une véritable structure osseuse : le bassin d'une jeune femme.

Au cours de la formation qui durait deux mois, les élèves étaient invitées à s'exercer sur le mannequin.

Cet enseignement pratique du « geste obstétrical » correspondait à la volonté de Madame Du COUDRAY de rendre ses leçons « palpables » puisqu'elles s'adressaient à des femmes de la campagne peu instruites, souvent illettrées, et des « esprits peu accoutumés à ne rien saisir que par les sens ».

Cette méthode ayant fait ses preuves elle reçoit du roi Louis XV, en 1767, un brevet l'autorisant à enseigner dans les différentes provinces du royaume.

Munie de ce brevet, son tour de France obstétrical va durer jusqu'en 1783 sous le règne de Louis XVI.

C'est une femme de caractère, elle parle ainsi de l'accouchement :

« En attendant le moment de délivrer la femme, on doit la consoler le plus affectueusement possible, son état douloureux y engage ; mais il faut le faire avec un air de gaieté qui ne lui inspire aucune crainte de danger. Il faut éviter tous les chuchotements à l'oreille qui ne pourraient que l'inquiéter et lui faire craindre des suites fâcheuses. On doit lui parler de Dieu et l'engager à le remercier de l'avoir mise hors de péril. Si elle recourt à des reliques, il faut lui représenter qu'elles seront tout aussi efficaces sur le lit voisin que si on les posait sur elle-même, ce qui pourrait la gêner... »

Cette pionnière a été une actrice importante du recul de la mortalité infantile. Des chirurgiens auvergnats formés par Mme Du COUDRAY vont transmettre cet enseignement.

C'est le cas du docteur BLANCHETON à Clermont, nommé par l'Intendant d'Auvergne. Dès 1761, il ouvre ses cours

pour « *apprendre gratuitement la théorie et la pratique de l'accouchement* ».

Ce cours dure ordinairement trois mois. Mr l'Intendant fait inviter les curés à procurer les futures sages-femmes et à les choisir parmi les femmes les plus intelligentes.

« *On a constaté que dans les campagnes on répugne à cette profession si utile, on est par conséquent obligé de prendre des sujets parmi les plus bas du peuple pour la plupart et comme la misère ne leur permet pas de vivre pendant trois mois hors de leur maison, Monsieur l'Intendant leur a fait donner 3 sols par jours* »<sup>8</sup>.

Pédagogue, Angélique-Marguerite n'avait de cesse d'améliorer ses outils pédagogiques, créant de nouvelles planches illustrées dans ses manuels, ajoutant des détails réalistes à son mannequin : sang et eau mêlés.

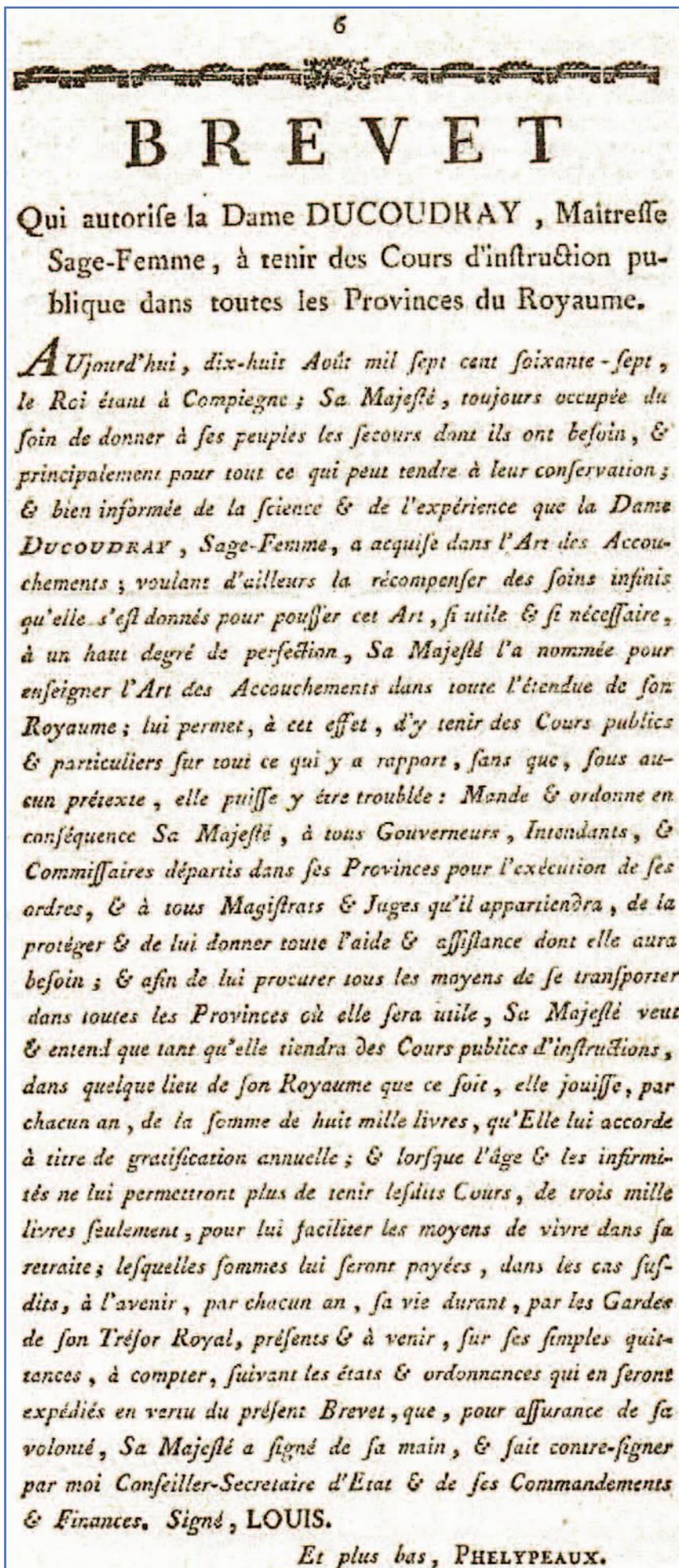
Femme de caractère, mais pas naïve, cette aristocrate du cordon ombilical, voyage entourée d'une véritable cour, financée par l'État, vendant manuels et mannequins, se heurtant à ses consœurs superstitieuses et aux médecins jaloux de sa royale protection. Angélique-Marguerite meurt riche à 75 ans, sa tâche accomplie, la mortalité infantile étant en nette régression.

Mais, car il y a un mais, la généreuse idée se soldera par un échec relatif, excepté à Clermont-Ferrand où l'école se maintiendra par delà la Révolution (plus de 30 ans après son ouverture).

La vive opposition des chirurgiens alarmés par l'intrusion de la « maîtresse sage-femme » dans ce qu'ils estiment être leur domaine, bien que les apprentis chirurgiens soient nombreux à fréquenter les cours d'obstétrique lancés par Madame du COUDRAY, va dénaturer l'idée de départ qui était de confier son savoir à des femmes.

En outre, les interventions de l'Intendant d'Auvergne en faveur d'Angélique-Marguerite déplaisent et paraissent de despotiques empiètements dans un terrain qui ne lui appartient pas, d'intolérables dénis à la réglementation, laquelle place les accoucheuses sous l'autorité et le contrôle de la seule « communauté des chirurgiens ». Ces derniers, eux-mêmes méprisés par les médecins, n'entendent pas se faire damer le pion par des matrones. Aussi ont-ils

8 AD 63, document 1 c 104.



multiplié les cabales contre la maîtresse sage-femme et les procès contre ses élèves.

Les curés eux-mêmes ne se seraient guère souciés du recrutement des candidates sages-femmes comme cela leur était demandé.

Pendant près d'un quart de siècle, Madame du COUDRAY sera amenée à renouveler l'expérience auvergnate dans la plupart des provinces du royaume. Mais partout, elle rencontrera les mêmes difficultés qu'en Auvergne. Seules les grandes villes bénéficieront véritablement de son apport.

Qu'ils usent de la persuasion ou de la contrainte, les gouvernements qui succéderont à l'Ancien Régime se heurteront aux mêmes obstacles.

En 1860, soit un siècle après l'expérience de Madame du Coudray, six communes du Puy-de-Dôme sur dix demeurent dépourvues de sages-femmes qualifiées<sup>9</sup>.

La médicalisation ne gagnera peu à peu l'ensemble de la population qu'entre les deux dernières guerres mondiales !

Hélène LOCHEY, décembre 2010.

9 AD 63, documents L 681 et 5811.

Cet exposé destiné à l'AGAM a été conçu grâce à de nombreux documents sources :

- Guy CITERNE, « Accoucher autrefois » dans *BT2 pédagogie Freinet* n° 139 - 1982.
- Jean ASTRUC, *L'art d'accoucher réduit à ses principes*, imprimerie P.G. Cavalier, 1766.
- G. MAUQUEST de la MOTTE, *Accoucheurs de campagne sous le Roi Soleil*, présenté par Jacques Gelis, Imago Paris 1989.
- Pierre BOURCHEIX, « Les sages-femmes d'Aubière » dans *Racines Aubiéroises* n° 62, 2007.
- Jacqueline ROUSSET-NEVERS, *De la matrone à la sage-femme*, <http://shaapb.fre.fr/articles.php?lng=fr&pg=514&pri=1>
- Collectif, *Historique de la profession de sage-femme* [http://www.ordre-sages-femmes.fr/grand\\_public/histo/gphistoriqu1.htm](http://www.ordre-sages-femmes.fr/grand_public/histo/gphistoriqu1.htm)
- Collectif, *Biographie de Madame Angélique-Marguerite Le Boursier du COUDRAY*, [http://www.medarus.org/Medecins/MedecinsTextes/du\\_coudray.hym](http://www.medarus.org/Medecins/MedecinsTextes/du_coudray.hym)
- Archives départementales d'Indre et Loire, <http://archives.cg37.fr/Actualite.php?theme=3&idactualite=39>

N.º 12 — Levatrice.	
Quante nella Parrocchia? . . . . .	<i>Una presentemente, essendo morta poco tempo fa un'altra che vi era.</i>
Se sufficientemente istruite? . . . . .	<i>Sufficientemente.</i>
Se morigerate? . . . . .	<i>Morigerata.</i>

A tutto si dovrà rispondere capo per capo entro il termine fissato dalla Circo... trasmettersi pure nello stesso tempo libero nel presente Stato, o per la l... cassero nella prudenza e zelo de' M... Il presente Stato dovrà essere sc...

Io *Giuseppe Jhaon* sottoscritto *2.º* giuramento tacto pectore anno

*2.º* *Aveudo considerato, che lo stato presente di relazione contiene tanti oggetti, e tante cose di cui non è così facile di averne una memoria presente e poterne dare di tutto la notizia certa e giusta quantunque abbia procurato nel riferito di accertarmi per quanto ho potuto alla verità non intendo però di confermare un giuramento ciò, che potrebbe essere riferito o contro il vero, o contro la verità o la giustizia. Lantosca li 12. Marzo 1837. Jhaon Giuseppe parroco*

En italien, sage-femme se dit *Levatrice*.

A gauche, un extrait du *Stato di relazione* de Lantosque du 12/03/1837 :

- Combien dans la paroisse : *une qui est décédée il y peu de temps, on fait avec une autre qui y était*
- Est-elle suffisamment instruite : *sufficientemente*
- Est-elle honnête : *honnête*

En bas de page, un extrait du *Stato di relazione* de Loda, paroisse de la commune de Lantosque, du 19/03/1937. Aux mêmes questions, le curé répond : *Pas de sage-femme approuvée; les femmes s'assistent charitablement les unes les autres et, dans le cas dangereux, elles recourent au chirurgien.*

N.º 12 — Levatrice.	
Quante nella Parrocchia?	<i>Levatrice approvata nessuna, nelle occasioni le Donne Caritativamente s'assistono le une alle altre, e nel caso pericola ricorrono dal Chirurgo</i>
Se sufficientemente istruite?	
Se morigerate?	

# Le docteur Joseph Pierre BOURDON

Le 13 mai 1914, à la une des journaux niçois, les lecteurs découvraient des articles consacrés au décès du docteur Joseph Pierre BOURDON (°21/11/1843 - †12/05/1914),



Docteur Joseph Bourdon

articles qui décrivaient avec beaucoup de détails ce que fut la vie de ce Niçois célèbre, médecin en chef des Hospices civils de Nice, ancien médecin en chef du dispensaire Lenval, officier de l'Instruction publique, titulaire de la Médaille de 1870-1871 et chevalier de l'Ordre du Christ du Portugal.

Ne cherchez pas, dans les bases de données de l'AGAM, des informations sur la naissance de

Joseph BOURDON. Il n'y figure pas, bien que le relevé des naissances de cette période ait été fait. Faut-il incriminer nos releveurs bénévoles ? Non, bien sûr. Reprenez votre recherche avec le patronyme BORDON et vous trouverez qu'un acte de naissance a bien été dressé le 21 novembre 1843 au nom de Giuseppe Pietro BORDON. Est-ce alors une erreur du curé de Sainte-Réparate ? Une mention en marge de l'acte renvoie à un jugement du tribunal civil du 25 septembre 1862, transcrit dans le registre des naissances de la ville de Nice le 12 octobre de la même année.

Et là, tout s'éclaire : le jugement porte sur « *le rétablissement de l'acte de naissance du sieur BOURDON (Antoine Séraphin), rectifications de son acte de mariage, et des actes de naissance de ses enfants, Joseph Pierre, Jules Alexandre, Joséphine Louise en ce qu'ils ont été tous désignés par erreur dans les dits actes sous le nom de BORDON au lieu de BOURDON véritable nom patronymique de la famille [...]* ».

La famille BOURDON s'est établie à Nice peu après l'invasion du Comté de Nice par l'armée du Var (septembre 1792). Un acte de mariage célébré à Sainte-Réparate le 21 août 1793 nous apprend qu'Alexandre BORDON (et non BOURDON), militaire à la 2<sup>e</sup> légion, fils de feu Pierre, originaire de Marseille, s'est marié avec une Niçoise, Rose ROSSET, fille de feu Joseph.

L'acte de décès d'Alexandre<sup>1</sup> nous apporte quelques éléments complémentaires : le nom de sa mère, Jeanne Marie CORNIELLE<sup>2</sup>, et son âge, 48 ans. Il serait donc né en

1 Acte de sépultures de la paroisse St-Jacques à Nice du 03/12/1822, page 259.

2 Acte de mariage des parents d'Alexandre du 18/07/1758 à la

1774 et avait 19 ans à son mariage.

Alexandre exerça ensuite la profession de tanneur et demeura rue Allegresse à Nice<sup>3</sup>. La lecture des actes de naissance de ses enfants est instructrice : Catherine Camille (°27/11/1796), Séraphin (°29/ VEND/09), Joseph Laurent (°26/GERM/13), Jean Noël (°25/06/1807) et Joseph Séraphin (°22/01/1815) portent le nom de BOURDON alors que Séraphine (°06/11/1809), Antoine Jules (°12/10/1817) et Antoine Séraphin (°11/03/1821) sont déclarés BORDON.



Médaille  
1870-1871



Ordre du Christ

Passons à la génération suivante.

Antoine BORDON de la paroisse St-Jacques, fils d'Alexandre et de Rose Rossetto, se maria le 13 janvier 1822 avec Marie Claude LOMBARD.

Le lecteur attentif a dû sursauter : cet Antoine ne peut être Antoine Jules ou Antoine Séraphin qui ont, respectivement, 13 ans et un an en 1822. Y aurait-il un autre Antoine dans la fratrie ?

Continuons notre recherche. Cet Antoine BORDON, 39 ans, veuf de Claude LOMBARD, fils de feu Alexandre BORDON et de Rose ROSSET (c'est bien toujours le même) se maria dans la paroisse St-Martin à Nice, le 19 novembre 1839, avec Françoise FRANCHIN. Ils eurent de nombreux enfants, dont Joseph Pierre, objet de cet article.

Qui est cet Antoine fils d'Alexandre et de Rose ROSSET ? Un enfant ne figurant pas dans la liste donnée ci-dessus ?

Reprenons le jugement du tribunal civil de 1862. Il est établi au nom de BOURDON Antoine Séraphin (il est à noter que le prénom Séraphin ne figure dans aucun des autres actes concernant Antoine). Son acte de naissance n'a pas pu être trouvé par le tribunal et le jugement s'appuie sur une déclaration de son père Alexandre, mentionnée dans un livret, qui indique que son fils Antoine est né le 18 octobre 1798 (27/VENT/07). Une rapide recherche, notamment dans la table décennale 1793-1803, se révèle négative : pas d'Antoine Séraphin BOURDON ou BORDON né en 1798.

Dans l'acte de mariage de 1839, Antoine BORDON a 39 ans, il est donc né avec le siècle, il ne peut donc s'agir que de Séraphin, déjà mentionné, né le 29 vendémiaire de l'an 9, soit le 21/10/1800.

Pourquoi Séraphin est-il devenu Antoine lors de ses mariages en 1822 et 1839, ainsi que lors des naissances de ses enfants ?

Major à Marseille : Pierre BOURDON, fils de Joseph et de Jeanne REYNAUD, a épousé Jeanne Marie CONIL, fille de feu Étienne et de feu Catherine ROUX.

3 Actes de naissance de ses enfants, Joseph Laurent, le 26 germinal an 13 (16/04/1805) et Jean Noël Louis le 25 juin 1807.

Pourquoi le patronyme BOURDON est-il parfois orthographié BORDON<sup>4</sup> ?

Cet exemple illustre les difficultés que doit affronter le généalogiste : changement de prénom, orthographe variable des patronymes.

Revenons à notre Niçois illustre, Pierre Joseph BOURDON fils d'Antoine (Séraphin) BORDON ou BOURDON.

Illustre, car les articles du Petit Niçois, de l'Éclaireur et du Phare du Littoral sont particulièrement élogieux, dans un style typique de l'époque :

« Les obsèques du docteur Joseph BOURDON, le regretté médecin en chef des hospices civils de Nice, ont eu lieu hier, à 3h. de l'après-midi, au milieu d'une nombreuse affluence de parents et d'amis.

Après la levée du corps au domicile du défunt, avenue Notre-Dame, le cortège se dirigea vers l'église Notre-Dame.

En tête du cortège se trouvaient les Enfants de la Charité, précédant le clergé.

Le char funèbre disparaissait sous les nombreuses couronnes offertes par : la Société de Médecine et de Climatologie de Nice, le Club Nautique de Nice [...].

Trois superbes couronnes en fleurs naturelles offertes par la Ville de Nice, les Médecins et Chirurgiens de Nice et la Commission administrative des hospices civils étaient portées à bras.

Les cordons du poêle<sup>5</sup> étaient tenus par : MM. Le Dr BALESTRE, directeur du Bureau d'Hygiène; RISSO, vice-président de la commission des hospices civils et RAIBERTI, député; MM. le Dr GRINDA, chirurgien en chef des hospices civils; DAUPRAT, président du Dispensaire Lenval et le général GOIRAN, maire de Nice.

Le char funèbre était entouré des fermiers du défunt et des sœurs de la Charité.

Le deuil était conduit par Mme MACLOU, sœur du défunt; M. Louis PIN, son beau-frère; Mme GIRARD, sa nièce; MM. Lucien BOURDON et Joseph PIN, ses neveux, et d'autres membres de la famille.

Nous avons noté dans le cortège la plupart des membres du corps médical de notre ville, la commission administrative des hospices civils, le personnel administratif ayant à la tête son directeur, des délégations des Anciens Élèves du Lycée de Nice ayant à leur tête leur président, de l'association des Dames Françaises et de nombreux amis du regretté défunt»<sup>6</sup>.

Bref, du beau monde !

4 Dans les temps anciens, la lettre « o » se prononçait « ou » dans la région niçoise. Il est fort possible que les deux noms BOURDON et BORDON s'énonçaient de la même façon, BOURDON.

5 Dans cette expression, poêle désigne le drap recouvrant le cercueil.

6 Petit Niçois du 14 mai 1914, section « Chronique Locale ».

Mais qui était ce Joseph Pierre Bourdon ?

Les journalistes du Petit Niçois et de l'Éclaireur nous apportent quelques éléments de réponse :

« Du docteur BOURDON on peut dire qu'il ne devait sa haute situation qu'à lui-même. Après de solides études au Lycée de Nice, il prépara la médecine à la Faculté de Montpellier. En 1869 il exerçait en notre ville à titre de médecin de l'Assistance Publique. L'année d'après, l'année de la guerre franco-allemande, simplement, guidé par le sentiment du devoir, il offrait ses services à l'armée et était nommé aide-major au 1er bataillon de mobiles. La



fin de la campagne le vit chirurgien-major de première classe à la brigade de l'armée des Vosges. Par la suite, il conserva son titre de médecin militaire et fut affecté, en 1878, au

dépôt du 146<sup>e</sup> régiment territorial [...].

Entré à l'Hospice Civil en 1873, comme chirurgien adjoint au service de la Maternité, il conserva ses fonctions jusqu'en 1887. Après une interruption de trois ans, en 1890, il reprenait son service aux Hospices, et, en 1905, était nommé médecin en chef, fonction qu'il devait conserver jusqu'à sa mort. À ces titres, il faut ajouter celui de médecin directeur du Dispensaire Lenval, poste qu'il occupa pendant 6 ans, jusqu'en 1894.

Le docteur BOURDON était officier de l'Instruction Publique et avait reçu la médaille de 1870. Ses amis avaient espéré pour lui la croix de la Légion d'honneur. Mais sa modestie, le souci hautain d'indépendance morale, l'avaient éloigné de solliciter une récompense qui était cent fois due à sa vie de travail et de dévouement (sic) [...].

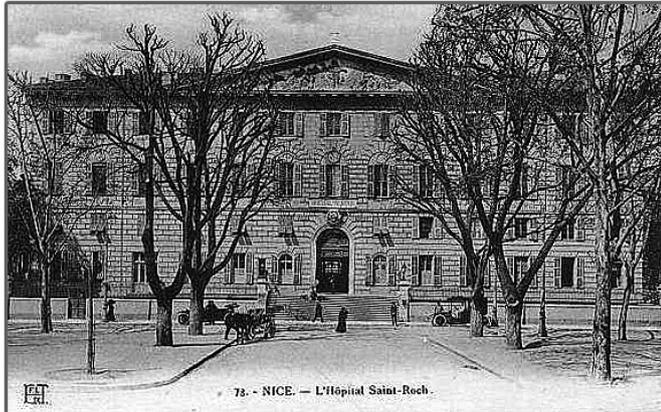
Citoyen, le docteur BOURDON s'intéressait passionnément à tout ce qui touchait son pays natal, aux grands mouvements d'idées qui ont agité la France [...]. L'Éclaireur comptait, en effet, parmi ses amis de toujours, ce bon républicain, ce bon niçois, cet homme droit et bon. Il le pleure »<sup>7</sup>.



7 L'Éclaireur du 13 mai 1914, page une. Article non signé.

La cérémonie funèbre fut donnée en l'église Notre-Dame, puis le cortège se dirigea vers le cimetière du Château où le corps fut déposé dans le caveau familial.

Le cortège se rendit ensuite sur la place Defly, en face de l'hôpital Saint-Roch. Là, plusieurs orateurs rendirent un hommage appuyé au défunt.



Le docteur BALESTRE prit la parole le premier<sup>8</sup> : « Issu de cette vieille famille patriarcale que nous avons si longtemps admirée et aimée, tu as été le fils de tes œuvres et partout tu as montré ce que peut faire un homme de cœur, fort de sa conscience et armé de son travail. Partout, depuis l'école, tu t'es montré l'homme juste attaché à son devoir : tu l'as été au service des pauvres ; tu l'as été devant l'ennemi, dans les Vosges et en Bourgogne ; tu l'as été auprès de tous ceux qui souffraient et qui avaient recours à tes lumières et à ta bonté ».

Puis, le docteur aborda ce qui apparaissait à tous comme une injustice : le manque de reconnaissance dont souffrit le docteur BOURDON. L'origine modeste du docteur BOURDON, son père était cordonnier, en était sans doute la cause principale. Aussi, le docteur

<sup>8</sup> Les citations suivantes sont tirées du Petit Niçois du 14 mai 1914 déjà cité.

BALESTRE lançait : « Ne regrette rien, BOURDON, personne plus que toi n'a joui de l'estime et du respect de tous ».

Sur ce thème, le docteur BERNAL poursuivait : « Dans ce temps-là, ce fut une grande fortune pour la Société de Médecine qui commençait à peine à vivre, de compter le Dr BOURDON parmi ses parrains ; son zèle, sa bonne humeur stimulaient l'entrain de ses confrères [...]. Il y avait plaisir, avant et après les séances, dans une douce atmosphère de camaraderie apaisée, à serrer la main ouverte de cet homme de bien, de recevoir de lui un encouragement, un mot affectueux dépouillé de la banalité des propos ordinaires, et surtout à entendre quelqu'une de ces remarques subtiles que sa profonde connaissance des hommes et des choses mettait sur ses lèvres, où fleurissait en même temps un sourire exempt d'amertume.

Car M. le Dr BOURDON n'était jamais de caractère maussade ou seulement mélancolique ; ni l'ingratitude, ni l'injustice des pouvoirs publics ne lui arrachèrent un mot de rancune ».

Antoine RISSO prit ensuite la parole : « Joseph BOURDON, était de ces hommes énergiques et tenaces qui, conscients de leur valeur personnelle, veulent se rendre utiles à l'humanité jusqu'à la limite de leurs forces. La mort seule a pu l'arracher aux soins qu'il donnait aux autres et nous pouvons le dire nous qui l'avons vu courbé par l'âge, gravir péniblement les marches de notre hôpital pour venir se pencher sur les malades et leur prodiguer encore ses soins éclairés, muris par l'expérience ».

À Antoine RISSO succédèrent M. DAUPRAT, directeur de Lenval et le général GOIRAN, maire de Nice.

Depuis, le souvenir du docteur BOURDON s'est effacé des mémoires niçoises. Ainsi va la vie ...

André OTTO-BRUC, Alain OTHO, décembre 2010.

## Où nous voyons que :

### Nos anciens savaient manier aussi bien l'à-propos que l'à-peu-près.

Lors de la journée de généalogie à Tourrettes-sur-Loup, j'ai trouvé un nom, dans l'arbre des ISNARD, qui m'a intriguée. Il s'agit de MELCHIOR Marie Charlotte, alors que son père est MERKION Joseph et son grand-père MALCHIOR Jacques.

MALCHIOR Jacques Gaspard Balthazar est baptisé le 06/01/1783 à VENCE, de parents inconnus.

Sur l'acte, il est en fait indiqué : Jacques Malchior

Gaspard Balthazar. Or l'épiphanie tombe, en cette année 1783, le 6 janvier. Un hasard ?

En faisant les recherches de trois actes de naissance, trois actes de mariage et trois actes de décès, j'ai eu la surprise de découvrir les graphies suivantes : MALCHIOR, MARQUIOL, MELQUIOR, MERCHIOLE, MERKIOR, MERQUION, MERKION et MERCHIOR.

Six graphies différentes pour trois ancêtres sur trois générations !

Mireille GHIGO, décembre 2010.

# Annexes

Les articles de presse et d'autres articles et photos sont sur [www.agam-06.org](http://www.agam-06.org) et <http://fr.groups.yahoo.com/>. Ce groupe est réservé aux adhérents et nécessite une inscription personnelle. Inscrivez-vous si vous ne l'avez déjà fait !

## Compte-rendu de la réunion de Nice de septembre 2010

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU.

Présents : 27 adhérents AGAM.

Absents excusés : Bruno KHOLHUBER et Robert WAGNER.

### Programme :

- De 14h à 14h30 : libre discussion et accès à la bibliothèque.
- À 14h30 : Gilles BOUIS, archiviste diocésain, propose à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du rattachement de Nice à la France, une conférence ayant pour sujet : « Le Comté de Nice en 1860, les enjeux d'un territoire dans le processus de l'Unité italienne »

### Conférence :

*Quelques dates :*

- 1388 : le Comté de Nice qui ne porte pas encore ce nom et qui appartient aux comtes de Provence passe sous la domination de la Maison de Savoie et y reste jusqu'en 1792.
- 1792 : après l'invasion de Nice par l'armée française républicaine, le Comté est intégré à la France et devient le département des Alpes-Maritimes. Il reste français jusqu'en 1814 sous le l'Empire.
- 1814 : le Comté revient sous le contrôle du roi de Sardaigne jusqu'en 1860.
- 1848 : des idées novatrices partent de Paris et de Vienne, diverses manifestations ont lieu en Europe, c'est la lutte pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le « Printemps des peuples ».
- 1860 : le Comté de Nice est rattaché à la France. Napoléon III et Victor-Emmanuel II signent le traité de Turin qui prévoit l'annexion de Nice à la France en échange d'une aide de Napoléon III contre les Autrichiens et d'une assistance à Victor-Emmanuel II dans son désir d'unifier l'Italie. Un plébiscite est organisé. Le Comté de Nice devient français.

*L'annexion de 1860 :*

Avant 1860 : le royaume de Piémont-Sardaigne comprend le Comté de Nice, la Savoie, le Piémont, la Ligurie et la Sardaigne. Turin en est la capitale depuis 1563 en remplacement de Chambéry autrefois.

Le roi Victor-Emmanuel II de Savoie et son premier ministre CAVOUR depuis 1852 entament le processus du Risorgimento, l'Unité italienne, avec l'aide militaire de

Napoléon III appuyé par les catholiques français malgré l'opposition du pape Pie IX. Le 21 juillet 1858, Napoléon III et CAVOUR ont une entrevue secrète à Plombières au cours de laquelle l'empereur promet une assistance militaire au roi de Piémont-Sardaigne en cas de guerre contre l'Autriche et pour unifier le nord de l'Italie, à condition que le Comté de Nice et la Savoie soient cédés à la France.

La guerre contre l'Autriche a lieu en 1859. La France et le Piémont sont victorieux à Magenta et Solferino. L'armistice de Villafranca permet la réunion de la Lombardie au royaume de Piémont-Sardaigne, alors que l'Autriche garde la Vénétie.

GARIBALDI qui a offert ses services au roi de Sardaigne pour débarrasser les Autrichiens du sol italien devient le personnage marquant du Risorgimento, le Héros des deux mondes.

À la veille du rattachement, le Comté de Nice reçoit les Français avec incertitude et résignation, les Niçois sont très attachés à la Maison de Savoie, ils ne parlent pas le français qui est réservé seulement à l'élite. En 1859, un plébiscite est organisé. Mgr Pierre SOLA, évêque de Nice, partisan de la France, incite le clergé et les paroissiens à voter en faveur de la France.

Le traité de Turin du 24 mars 1860 entérine le rattachement du comté de Nice et de la Savoie à la France juridiquement. Il y est prévu que les populations seront consultées. Le plébiscite des 15 & 16 avril 1860 dont le résultat, sur 30 712 inscrits à Nice, donne une majorité écrasante de oui, 160 non et 30 nuls. Le Comté de Nice, excepté Tende et La Brigue, agrandi de l'arrondissement de Grasse, devient le département des Alpes-Maritimes par l'officialisation du transfert de souveraineté le 14 juin 1860.

Un nouveau diocèse est créé, celui de Nice, il englobe tout le département, excepté les îles de Lérins qui restent sous la juridiction du diocèse de Toulon.

Au lendemain du rattachement en 1860 s'ensuit un extraordinaire développement économique et urbain de la ville de Nice.

### Communiqué :

Alain OTHO fait part à l'assemblée de la décision du conseil d'administration de quitter le CGMP et annonce une convocation pour une assemblée générale extraordinaire destinée à entériner cette décision, le samedi 23 octobre 2010

à 14h à Antibes, Maison des Associations, 288 chemin de Saint-Claude. Pour de plus amples informations, lire le bulletin trimestriel en cliquant sur le lien ci-dessous :

[http://www.agam-06.org/Bulletin\\_liaison/Bulletin\\_Agam\\_11.pdf](http://www.agam-06.org/Bulletin_liaison/Bulletin_Agam_11.pdf)

#### Informations :

Hélène LOCHEY annonce quelques manifestations où l'AGAM sera présente :

- Samedi 2 octobre 2010 – Rendez-vous des associations de Nice. L'anniversaire des 150 ans du rattachement de Nice à la France sera le thème fédérateur de cette journée.
- 2, 3 & 4 octobre 2010 – Festival du livre de Mouans-Sartoux.
- Dimanche 10 octobre 2010 – Journée généalogique à Levens.
- Fin novembre 2010 – Journée de généalogie à Tournettes-sur-Loup.

#### Autres manifestations :

- Dans le cadre du Rendez-vous des associations de la Ville de NICE qui se déroulera le 2 octobre 2010, la Dante Alighieri ouvrira la journée en vous proposant une conférence en italien, par Salvatore d'Amico, professeur et linguiste : Nice : 150 ans de rattachement à la France le samedi 2 octobre 2010 à 10h40 Palais des expositions de la Ville de Nice.
- Exposition de septembre 2010 à juin 2011 aux Archives municipales de Cannes : Anglais, Russes, Italiens à Cannes avant 1939.
- À l'occasion des Journées du patrimoine, exposition à la Tour Bellanda jusqu'au 1er octobre 2010, de trente-sept œuvres de Charles Martin-Sauvaigo peintre niçois.
- Rencontres organisées au CUM dans le cadre du 150e anniversaire du rattachement de Nice à la France. Saisons royales : la Riviera, villégiature des têtes couronnées par Dominique Escribe, historien, jeudi 30 septembre 2010.

#### Tour de table :

Françoise DUPONT a visité dans les Cévennes le musée du Désert et elle propose de faire un exposé en novembre pour en parler.

Jacques ROUQUAIROL donne quelques sites intéressants :

<http://www.cartocassini.org/>; <http://medievales.revues.org/>  
<http://www.meteopassion.com/hivers-du-19eme-en-images.php>

Denis COLMON montre son bel arbre généalogique en photos sur papier glacé : 6 générations, 215 personnages, 174 photos.

Lyliane JOLIVEL a trouvé de nombreux ancêtres grâce aux AD en ligne.

Paul de LAPEYRE de BELLAIR a peaufiné son arbre généalogique cet été, il a trouvé le site de la descendance

capétienne dans lequel il y a des centaines de blasons dont certains concernent ses ascendants.

Colette HAMMERER annonce l'organisation de cours de généalogie italienne par Piemontesi nel mondo.

Alain OTHO rappelle aux adhérents que chacun peut envoyer à Stéphanie RAYER des articles à publier dans le bulletin trimestriel.

Henri BUSQUET parle de Bigenet, site auquel de nombreuses associations contribuent. La base de données Bigenet a pour objectif la mise à disposition de l'état civil de la France, des origines jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle s'enrichit régulièrement de nouvelles références grâce à la participation de 45 associations généalogiques et de ses membres, pour un total à ce jour de 32 949 087 relevés d'actes (soit 110 509 843 individus enregistrés).

<http://www.bigenet.fr/>

Jean Baptiste GOIRAN travaille aux relevés de Nice Sainte-Réparate 1673 et à la numérisation des fiches Agam qu'il renomme tout de suite après.

Annie LEDAY progresse grâce aux Pyrénées-Atlantiques qui ont mis leurs archives en ligne.

Anny CHIAMISA avance dans ses recherches généalogiques avec les fiches Agam mises en ligne dans le Yahoogroupe.

Jacqueline COLMON annonce que les archives du Cher seront peut-être mises en ligne en 2011.

Jacques ROUQUAIROL rappelle que les archives de l'Isère, de la Haute-Corse et de Bastia ont été mises en ligne récemment, que le site des prisonniers de guerre n'est pas complet.

Lyliane JOLIVEL donne des adresses :

- Pour obtenir un dossier concernant un prisonnier de guerre : Ministère de la Défense

Bureau des archives des victimes des conflits contemporains  
BP 552, 14037 CAEN

- Pour avoir un relevé de carrière pour un militaire (uniquement s'il est officier) : Service historique de la Défense, Château de Vincennes, Avenue de Paris  
94306 VINCENNES CEDEX

Prochaine réunion à Nice le mercredi 27 octobre 2010 à 14h aux AD.

Hélène LOCHEY présentera un exposé sur les sages-femmes et Pierre La BARRE parlera de ses recherches par Ancestry.

La séance est levée à 17h30.

## Compte-rendu de la réunion de Nice d'octobre 2010

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU.

Présents : 23 adhérents AGAM

Absents excusés : Gilberte BIANCHINI, Irène CORINO, Renée CRETIN, Annie MANIER, Bernard ROUBEAU et Robert WAGNER.

#### Programme :

- De 14h à 14h30 : entraide paléographique pour ceux qui ont des difficultés à déchiffrer certains actes, ainsi qu'accès à la bibliothèque avec Michèle PARENTE.

- À 14h30 : Hélène LOCHEY parlera de l'élection et la formation des sages-femmes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ensuite, Pierre La BARRE exposera ses méthodes de recherche sur

Ancestry.

### Informations :

- Samedi 23 octobre 2010 à 14 h à la Maison des Associations, 288 chemin St Claude 06600 Antibes, les adhérents AGAM se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont voté à la majorité la démission de l'AGAM du CGMP et la mise à jour des statuts de l'AGAM.
- Samedi 27 novembre 2010, journée de généalogie à Tourrettes-sur-Loup.

### Conférences :

**L'élection et la formation des sages-femmes au XVIII<sup>e</sup> siècle** par Hélène LOCHEY.

Le texte de cette conférence a fait l'objet d'un article publié dans ce bulletin.

**Recherches sur Ancestry.fr** par Pierre La BARRE qui a effectué des recherches généalogiques particulièrement difficiles.

Il nous explique sa méthode de travail avec les ressources du site ancestry.fr avec lequel l'Agam a conclu des accords.  
<http://www.ancestry.fr/>

Pierre nous cite un exemple tiré de son ascendance personnelle : son sosa 31 est son arrière-grand-mère dont il ignore la date et le lieu de mariage. Par contre, il connaît la naissance de sa fille. Un obstacle : l'état civil des AD du Jura, le 39, bien qu'étant numérisé, n'est pas encore en ligne. L'arrière-grand-mère s'est remariée, vraisemblablement à Paris, mais l'acte a dû être détruit dans l'incendie de l'Hôtel de Ville déclenché en 1871 par les Communards de Paris.

Le début de la solution est venu lors de la réunion AGAM de juin 2010 à Nice quand on a parlé des fiches de l'état civil de Paris reconstitué que l'on peut trouver dans le site Ancestry. Pierre a retrouvé ainsi la fiche de mariage de son arrière-grand-mère, portant la mention Notre-Dame de Lorette, la paroisse dans laquelle avait été célébrée l'union. À sa demande, la photocopie de l'acte lui a été envoyée, lui donnant des renseignements précieux qui lui ont permis de continuer ses recherches sur Généabank, Bigenet par lesquels il a pu avoir encore d'autres informations sur cette branche.

### Tour de table :

Antonia BENVENUTI, invitée par Louise BETTINI, cherche son ascendance en Italie. Elle a reçu des informations par courrier postal de Modène et Mantoue.

Colette HAMMERER a assisté à l'assemblée générale de *Piemontesi nel mondo*.

Arlette SIBIE, nouvelle adhérente, est Tourangelle d'origine. Elle a trouvé de nombreux actes notariés concernant sa famille. Les archives d'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire sont en ligne. Pour les archives en ligne, voir le site Recel :  
<http://recel.geonames.org/>

Henri BUSQUET a reçu une alerte Généanet par laquelle

il a appris qu'un de ses cousins avait acheté des biens nationaux. Il voudrait approfondir l'information. Il lui est conseillé de chercher avec Gallica, Google books ou bien les AD en ligne.

Par ailleurs, il évoque la polémique actuelle autour de la généalogie française : l'entreprise notrefamille.com entend regrouper l'ensemble des données des registres paroissiaux et de l'état civil, ainsi que d'autres données figurant dans des documents appartenant aux archives départementales afin de les diffuser à des fins commerciales. Des informations personnelles seraient par ce biais mises à la disposition du public et pourraient être réutilisées. Les généalogistes craignent pour les libertés individuelles, des pétitions ont été faites afin de freiner la divulgation des données privées. Margaret RICHARDSON apportera, la prochaine fois, le livre de la distribution des prix de sa grand-mère.

Annie LEDAY attend avec impatience que le Loir-et-Cher soit en ligne.

Anny CHIAMISA attend les résultats de recherches sur Ancestry.

Denis COLMON conseille le logiciel gratuit Faststone Capture 5.2 en Français pour les saisies d'écran des actes en ligne. Il en fait une rapide démonstration.  
<http://www.colok-traductions.com/modules.php?name=Dowloads&op=getit&lid=113>

Christian BAUDELLOT a réussi à débloquent une branche de son ascendance : un ancêtre, né avant mariage, a changé de nom après le mariage de ses parents.

Françoise DUPONT a trouvé une branche de protestants à l'époque de la Révolution. Les actes sont difficiles à trouver, il y a parfois des mélanges dans les registres.

Colette BETTENFELD relève Touët-sur-Var, les actes sont très difficiles à lire, la numérisation n'est pas parfaite.

Anne-Marie GRAC voudrait obtenir des actes du Danemark ainsi que l'acte de décès d'une personne décédée en mer. Pour cette dernière question, il est possible de trouver la transcription du décès à la mairie du dernier domicile.

Lyliane JOLIVEL a trouvé, elle aussi, des informations par Ancestry.

Paul de LAPEYRE de BELLAIR a des problèmes avec ses sources historiques. Il travaille avec le site des descendants capétiens et établit un comparatif avec ses données personnelles. Autrefois, la filiation était très vague et les historiens font parfois des confusions. Il passe des heures à faire quelque chose de cohérent.

Jacques ROUQUAIROL signale qu'aux archives de Privas, il a longuement et gentiment été aidé par le chef de salle.

Prochaine réunion mercredi 24 novembre 2010.

Colette BETTENFELD et Denise LOIZEAU présenteront les sorties d'été de l'AGAM et Françoise DUPONT parlera de sa visite au Musée du Désert.

La séance est levée à 17h30.

# Compte-rendu de la réunion de Nice de novembre 2010

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU.

Présents : 25 adhérents AGAM.

Absents excusés : Colette BETTENFELD, Michèle PARENTE, Arlette SIBIE, Pierre La BARRE, Bernard ROUBEAU, Robert WAGNER.

La salle que nous occupons habituellement aux AD étant occupée exceptionnellement par un séminaire du personnel, notre réunion a lieu dans la salle de lecture.

## Programme :

- De 14 h à 14 h 30 : entraide paléographique pour ceux qui ont des difficultés à déchiffrer certains actes. Aujourd'hui, pas d'accès à la bibliothèque de l'AGAM, Michèle PARENTE étant absente exceptionnellement.
- À 14 h 30 : les journées AGAM de l'été 2010 présentées par Mireille GHIGO et Denise LOIZEAU.
- Françoise DUPONT qui devait parler de ses découvertes d'ancêtres protestants et du Musée du désert, reporte son exposé au mois de janvier, par le fait que la salle de lecture ne dispose pas d'écran de projection.
- Puis le tour de table habituel.

## Informations :

- Samedi 27 novembre 2010 : journée généalogique à Tourrettes-sur-Loup de 10h à 12h et de 14h à 17h à la mairie dans la salle voûtée du château. Tourrettes est un village pittoresque plein de charme dont les spécialités gustatives sont les violettes et le pastis bleu, et les spécialités artisanales le bois d'olivier et les plaques d'entrée de maison personnalisées.
- L'AGAM organise pour ses adhérents une formation sur les bases de la généalogie et les recherches sur Geneabank le samedi 11 décembre 2010 de 14h à 17h à la Maison des Associations, 288 chemin de Saint-Claude à Antibes. Inscription par mail à : [agam.06@gmail.com](mailto:agam.06@gmail.com). Un covoiturage à partir de Nice est possible, notez-le lors de votre inscription avec un numéro de téléphone si possible.
- Florent FASSI anime une permanence le dernier samedi de chaque mois de 14h30 à 17h dans le local AGAM au MIN. Il y donne des conseils informatiques et aide aux recherches. Rendez-vous par mail : [florentAgam@gmail.com](mailto:florentAgam@gmail.com).

## Nouveauté : Un ancêtre favori

Denis Colmon nous propose de réfléchir à une idée qui s'inspire d'une question lancée par le Généa50 : on lit régulièrement que les généalogistes amateurs que nous sommes, avons un rapport affectif avec nos ancêtres... Cela veut dire que certains de nos ancêtres nous sont plus proches que d'autres, que nous en préférons certains, ou que certains nous sont antipathiques... Est-ce vraiment le cas ? Aussi nous posons la question : avez-vous un ancêtre favori ? Si oui, qui est-il et pourquoi ?

Chacun d'entre nous, pourrait s'il le souhaite, préparer un petit exposé sur un ancêtre favori, préféré ou détesté, ou ayant marqué son époque, et en parler en réunion.

## Les journées de l'Agam de l'été 2010 :

Un bilan de ces journées est présenté :

- Samedi 31 juillet : BELVÈDÈRE ;
- Dimanche 22 août : LE MOULINET ;
- Samedi 4 septembre : La COLLE-SUR-LOUP ;
- Dimanche 12 septembre : VILLEFRANCHE-SUR-MER, dans le cadre du 150e anniversaire du rattachement du Comté de Nice à la France ;
- Les 18 et 19 septembre : VILLENEUVE-LOUBET, dans le cadre des journées du patrimoine ;
- Les 2, 3 et 4 octobre : MOUANS-SARTOUX, dans le cadre du festival du livre ;
- Samedi 2 octobre NICE, dans le cadre du Rendez-vous des associations ;
- Dimanche 10 octobre : LEVENS.

## Tour de table :

La parole est d'abord donnée à trois nouvelles adhérentes :

Dominique ROCCA cherche pour elle en Touraine, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, et pour son mari en Italie. Elle travaille sur Heredis. Elle a toute une collection de revues des anciens métiers.

Françoise GUIRLIN cherche dans la Sarthe et les Deux-Sèvres. Elle travaille sur Généatique.

Jeannine DALLO travaille sur le Piémont. Elle suggère une journée de généalogie à Châteauneuf de Grasse, elle pourrait demander à la mairie. Elle a demandé à la mairie de Bonson l'acte de décès d'un soldat mort sous les drapeaux.

Mireille GHIGO : pour chercher un acte de naturalisation à Paris, s'adresser au CARAN : Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales. Le centre regroupe la plupart des services offerts aux chercheurs qui souhaitent consulter les documents conservés aux Archives nationales (site de Paris). <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/>.

Colette FRISE : Heredis 12 sera disponible le 23 février 2011 et Heredis 13 au 2<sup>e</sup> trimestre 2012. En souscrivant à l'offre 2 mises à jour 12 et 13, on peut bénéficier de 50 % de remise sur Heredis 13. <http://www.heredis.com/>.

Jacques ROUQUAIROL reconstitue tout le parcours militaire de ses deux oncles qui ont fait des campagnes pendant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale.

Françoise DUPONT explique la signification d'une expression trouvée dans un acte de 1715 à Tronsanges dans la Nièvre : un enfant mis sous le poêle. Le poêle se dit du voile qu'on tenait autrefois sur la tête des mariés lors de la messe pour la bénédiction nuptiale. Mettre un enfant sous le poêle, se dit en parlant d'un enfant né avant le mariage, qu'on

a reconnu et légitimé, et sur lequel on étend le poêle à la cérémonie du mariage. Il a été mis sous le poêle. Ensuite, le voile est levé et l'enfant reconnu a les mêmes droits qu'un enfant légitime.

Bruno PONCET fait ses recherches avec des historiens locaux, des sociétés savantes, les AD. Il est allé à la bibliothèque Ste-Geneviève à Paris. Il se sert de Gallica et de la BNF. Les AD du Cher sont fermées jusqu'à l'été prochain, leurs archives numérisées seront bientôt en ligne.

Margaret RICHARDSON étudie la famille PHELLION dans le Cher.

Lyliane JOLIVEL a fait des découvertes grâce à Ancestry, ce qui lui a permis de bien remonter une branche de sa généalogie. Elle a trouvé l'acte de naissance d'un enfant non nommé qui a été reconnu au moment du mariage de ses parents.

Anne-Marie GRAC a pu avoir l'acte danois qu'elle recherchait. Elle l'a obtenu par l'intermédiaire du consulat du Danemark avenue Jean Médecin à Nice. Elle recherche un acte de décès aux îles Marquises.

Anny CHIAMISA cherche un acte à Saint-Martin-Vésubie, elle a la date, mais ne le trouve pas en ligne. Il faut chercher dans les registres de mairie qui sont parfois plus complets et qui peuvent comporter des mentions marginales en fin de registre. Par ailleurs, Anny a écrit à Stéphanie RAYER qui va reprendre les réunions pour les recherches en Italie.

Hélène LOCHEY : la revue trimestrielle du CGHAV, *A moi Auvergne !*, est disponible à la bibliothèque de l'AGAM. Son article sur les sages-femmes y a été publié avec d'autres articles.

Pas de réunion à Nice en décembre, la prochaine réunion aura lieu en janvier 2011.

Françoise DUPONT parlera de ses ancêtres protestants et du Musée du désert.

La séance est levée à 17h.

Bonne fêtes de fin d'année à tous, à l'an que ven...

Denise LOIZEAU

## C. R. des réunions d'Antibes et de Biot de novembre 2010

### ANTIBES, samedi 13 novembre

La séance est animée par Mireille GHIGO.

Présents : 4 adhérents AGAM.

Deux nouvelles adhérentes qui ont déjà bien avancé leur arbre et qui avaient besoin de conseils pour des recherches dans le Var.

M. CHARABOT fait des recherches dans le Var et en Corrèze.

C. CORMENIER a des ancêtres d'origines polonaise et russe. Question : où retrouver un acte de naturalisation de 1929 dont on a le numéro ? Sans doute dans la région parisienne.

J. CAMETZ a besoin de quelques astuces pour utiliser Nimègue.

La séance a été levée vers 17h.

### BIOT, jeudi 18 novembre.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

Présents : 5 adhérents AGAM.

Dans les locaux du CCAS, nous sommes très bien accueillis et installés. Nos visiteuses sont non-internautes.

Marc COTTERET est connecté à Internet.

Mme LEONE, nouvelle adhérente, fait de la généalogie depuis 4 ans au sein du CCAS, ses ancêtres sont en grande partie de Biot et des villages alentour.

Mme DEGIOANNI a fini son arbre sur Biot et cherche sur la vallée de la Roya.

Mme FORTUNE commence sa généalogie sur les FORTUNE et cherche des renseignements sur le couple : BOUCHARD d'AUBETERRE X de CROUSILLAC de CASTELMORE.

Nous nous sommes quittés vers 16h45.

Mireille GHIGO

# Forum des Associations de Généalogie des Alpes-Maritimes et terres adjacentes

Maison des Associations  
288 chemin de St-Claude  
Antibes

Dimanche  
6 Mars 2011

De 10h à 18h  
Entrée libre

Informations sur  
[www.agam-06.org](http://www.agam-06.org)

Avec le concours de la ville d'Antibes  
et du Conseil général des A.-M.



Association Généalogique  
des Alpes-Maritimes

Archives départementales  
centre administratif - rte de Grenoble  
06206 NICE CEDEX 3